

METROPOLE

LE JOURNAL D'ANGERS LOIRE MÉTROPOLE

N° 7 - mars - avril 2006

Terrena Viande
créera 400 emplois
à l'est d'Angers

p 10



Se déplacer en 2015



Albert.

éditorial

Plus de 600 emplois ont été décidés depuis le début de l'année : je me dois de souligner cette bonne nouvelle. Grâce à un travail de fond opéré au profit du développement économique, plusieurs entreprises ont choisi notre métropole pour implanter leurs nouvelles activités ; et ce, sur notre parc d'activités Pôle 49, situé à l'est d'Angers. Ainsi, Véolia Propreté va y créer une usine de valorisation des déchets issus d'équipements électriques et électroniques. La société Percier Réalisation et Développement construira, quant à elle, une plateforme logistique clés en main. Enfin, l'implantation de Terrena Viande s'accompagnera de 400 emplois, à terme. Dans sa globalité, le parc d'activités Angers-Est (côté Angers, Saint-Barthélemy...) représente à ce jour plus de 7 000 salariés, ce qui en fait le premier pôle d'emploi du département. Fondamentale pour le développement économique, la question des déplacements continue d'occuper l'actualité d'Angers Loire Métropole.

Nous y consacrons un dossier qui démontre la nécessité absolue d'anticiper pour permettre à notre territoire de continuer à se développer de façon cohérente.

Car un territoire dans lequel on peut pas se déplacer s'axphixie, y compris d'un point de vue économique. Demain, nous serons encore plus nombreux à devoir aller et venir. À nous de faire en sorte que chacun puisse le faire librement, en utilisant le moyen de transport le plus adapté à ses besoins : voiture particulière, bus, tramway, vélo ou marche à pied...

Il n'est évidemment pas question d'empêcher la voiture d'entrer dans le centre-ville, c'est totalement irréaliste ; mais bien de rééquilibrer l'utilisation de l'espace public au profit de l'environnement et de la qualité de vie.

Jean-Claude Antonini

Président d'Angers Loire Métropole

Vice-président de la Région
Pays de la Loire

L'info Métropole

LE POINT (PAGE 3 À 7)

SE DÉPLACER DANS L'AGGLOMÉRATION EN 2015

DÉPLACEMENTS (PAGE 8 ET 9)

Un guide pour choisir le mode de déplacement le plus adapté

Le projet de tramway soumis à enquête publique avant l'été

ÉCONOMIE (PAGES 10 ET 11)

Terrena Viande (Soviba) annonce 400 emplois à l'est d'Angers

SOLIDARITÉ (PAGE 12 ET 13)

La Mission locale aide les 16-25 ans à trouver le chemin de l'emploi

TERRITOIRE (PAGES 14 ET 15)

Basses vallées angevines : éducation à l'environnement pour les écoles

ENVIRONNEMENT (PAGES 16 ET 17)

Un test grandeur nature pour limiter la production de boues

L'info communes

SARRIGNÉ (PAGE 18)

Créa'bus : Carole Mousset au volant d'une perle rare

BÉHUARD (PAGE 20)

La guinguette de l'île rouvre à Pâques

MONTREUIL-JUIGNÉ (PAGE 23)

Nouvelle saison culturelle sur le thème de la fantaisie

AVRILLÉ (PAGE 24)

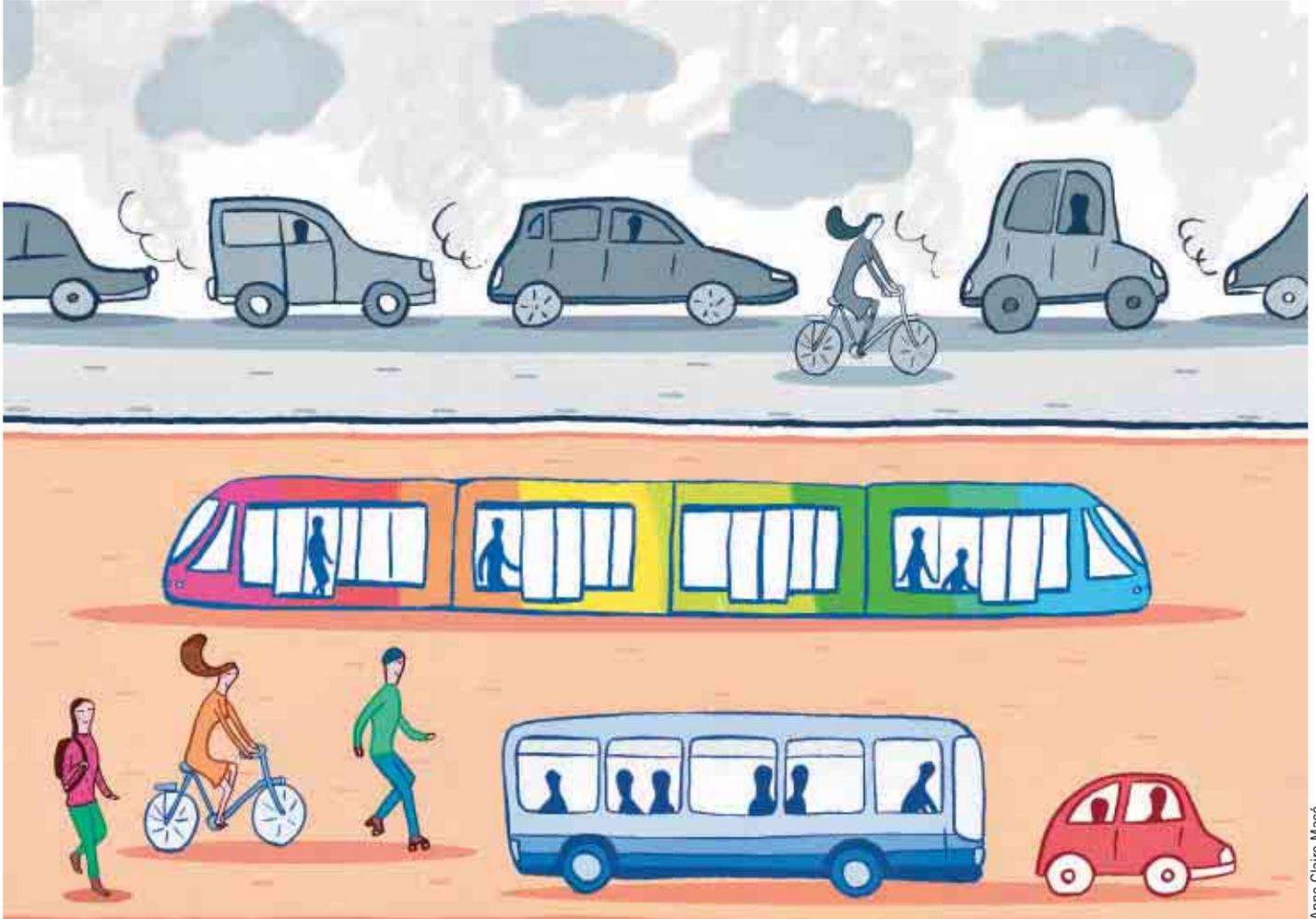
"J'avais huit ans en 1940" : le livre d'une femme libre

ANGERS (PAGE 27)

Avec le Conservatoire, "la Musicale expérience" rassemble 300 jeunes

L'agenda sorties

Le programme de vos sorties (PAGES 28 À 31)



Anne-Claire Macé.

Se déplacer dans l'agglomération en 2015

Un point précis sur les décisions et les projets qui garantiront une organisation cohérente des déplacements dans les dix années à venir. Objectif : permettre à chacun de se déplacer librement en utilisant le moyen de transport le plus adapté à ses besoins, tout en évitant l'asphyxie du territoire.

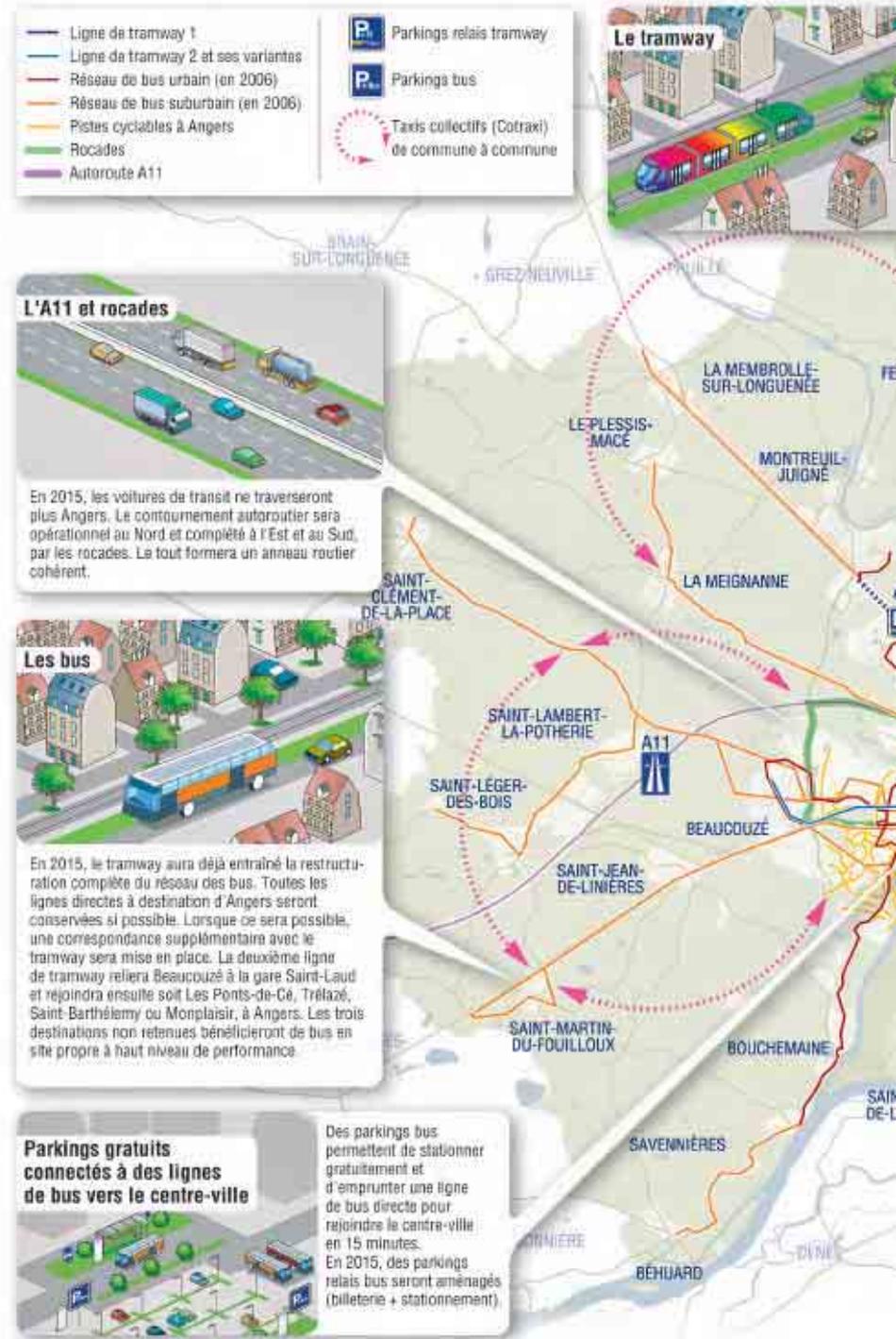
Pour éviter l'asphyxie générée par le trafic routier, Angers Loire Métropole, la Ville d'Angers et le Département accentuent leur effort financier, mettent en œuvre des actions et tracent de grands projets de voirie... sans lien apparent. Il n'en est pourtant rien. Lorsque la Ville d'Angers annonce la réorganisation de son stationnement en centre-ville et réfléchit à un nouveau plan de circulation, elle œuvre dans le même sens que la communauté d'agglomération, mobilisée par le rachat du futur péage de Troussebouc qui permettra d'assurer la gratuité du contournement autoroutier de l'A11. En périphérie d'Angers, comme dans le centre-ville, une série de réalisations lourdes, en termes de voirie notamment, va s'engager pour permettre à chacun de se déplacer dans les meilleures conditions au quotidien...

Depuis un peu plus d'un an, le plan de déplacements urbains se met en place. Action par action, il décline un schéma global qui, en 2015, aboutira à "une réorganisation cohérente" des déplacements, qu'ils soient individuels (voiture, vélo, marche à pied ...) ou collectifs (tramway, bus, ...).

Ralentir la croissance de la voiture.

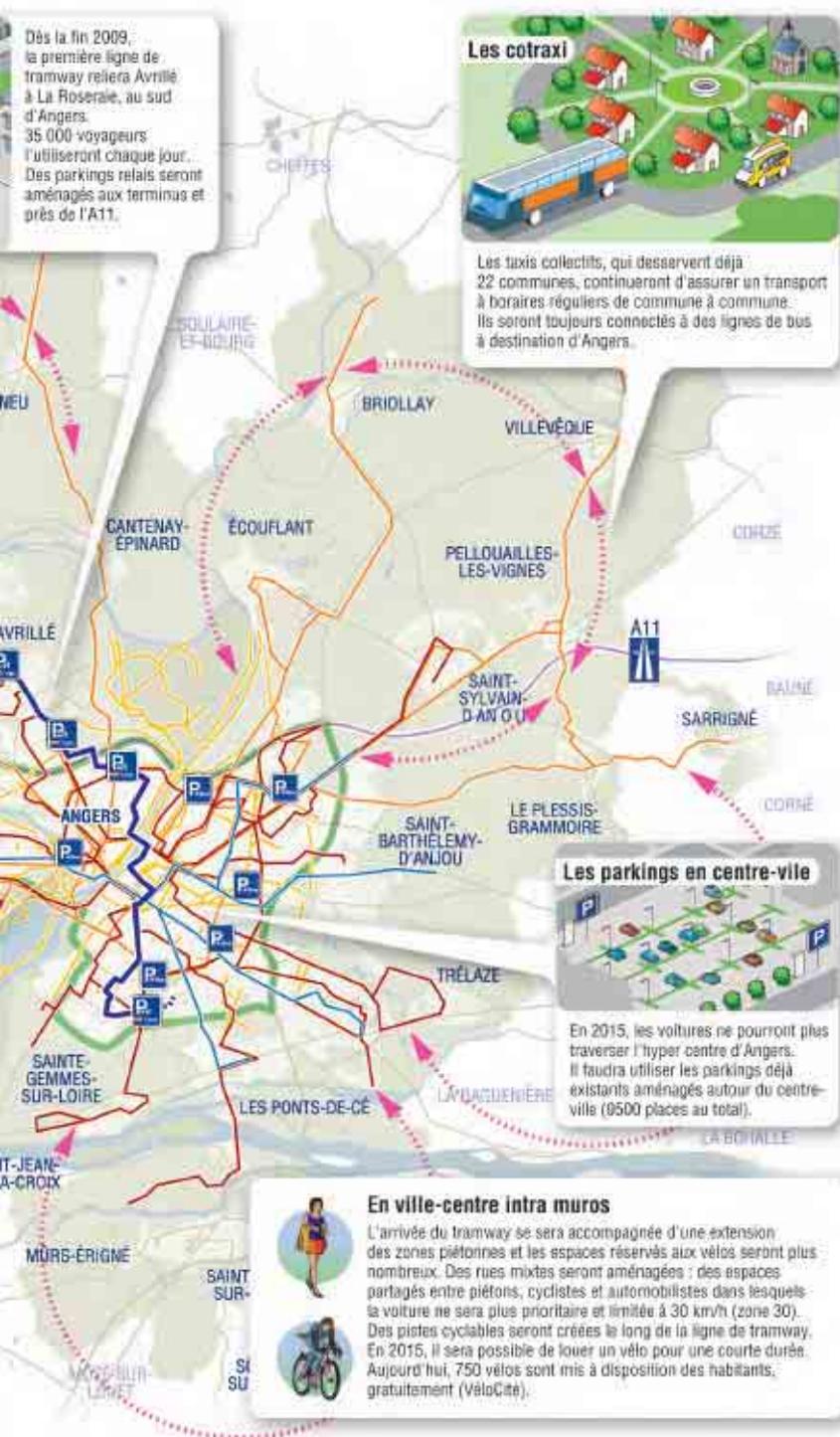
La première ligne de tramway sera la colonne vertébrale des déplacements à la seule condition que les collectivités territoriales remodelent, autour, les différents modes de transport. L'enjeu n'est pas moindre : favoriser les transports en commun et les modes "doux" (vélo et marche à pied), moins polluants et plus respectueux du cadre de vie. Pour y parvenir, "cela passe par une gestion cohérente du trafic", expose Raymond Perron, vice-président chargé des déplacements. Cette redistribution de la voiture dans l'espace public passera par plusieurs étapes : freiner l'entrée des voitures "inutiles" dans le centre-ville d'Angers pour lui redonner du souffle ; contraindre le trafic de transit, dangereux et polluant ; et ralentir de moitié la croissance de la voiture (de + 26,5 % à + 12,3 % en 2015). Pour que ce schéma fonctionne, cela nécessite un réseau de transports collectifs efficace et une hiérarchisation de la circulation des voitures. Des rocades pour celles qui veulent relier une commune à une autre, une

L'organisation des déplacements en 2015



La Ville d'Angers met à disposition plus de 500 places de stationnement gratuites, sur six parkings connectés à des lignes de bus. Les automobilistes peuvent y laisser leur voiture et rejoindre le centre-ville en un quart d'heure.

Renseignements. Tél. 02 41 21 54 00 ou sur www.angersloiremetropole.fr



autoroute gratuite pour celles qui veulent contourner Angers, et, des parkings en centre-ville (Berges de Maine, Molière, Fleur d'Eau, Leclerc, Marengo...) pour les automobilistes désireux de faire des achats en centre-ville.

Des étapes de 2008 à 2015.

D'ici à 2015, le contournement d'Angers par le nord sera opérationnel (2008), la première ligne de tramway reliera Avrillé à Angers-Sud (fin 2009), l'échangeur complet de Saint-Serge sera sorti de terre (2012) et le conseil général aura bouclé la rocade sud (2015).

À ce jour, c'est du côté du péage de Troussebouc, au nord-ouest, que les regards se tournent. Objectif : racheter le péage et construire une liaison directe entre la RN 23 (à Saint-Jean de Linières) et la départementale 106 (raccordée au contournement de l'A11, à proximité du rond-point de Beaucouzé). Fin janvier, le président Jean-Claude Antonini, les députés Marc Laffineur, Hervé de Charrette et le sénateur Daniel Raoul ont obtenu du ministère des Transports, l'ouverture des négociations avec le concessionnaire Cofiroute (l'initiateur du péage). *"La gratuité du contournement devient notre priorité, martèle Jean-Claude Antonini, sans quoi les automobilistes fuiront le péage et continueront leur route, tout droit, pour s'engouffrer sur la voie des berges."*

100 000 véhicules empruntent, chaque jour, le pont de l'Atlantique, en bordure de Maine. 60 000 s'engouffrent sous la trémie du pont de la Haute-Chaîne. En 2015, l'objectif le plus ambitieux serait qu'il n'y en ait... presque plus.

Un nouvel anneau routier.

Dès 2008, 25 à 30 % de ce trafic sera avalé par le tronçon nord de l'A11. Le reste, ou presque, le sera par la rocade sud. Connectée au pont de l'Atlantique, celle-ci déviara les automobilistes en périphérie de la ville (vers la rocade est, notamment). Ce nouvel anneau routier aura un effet immédiat en évitant à quelque 30 000 véhicules/jour de se presser sur le boulevard du Roi-René et de transformer le carrefour du Haras (près de la patinoire) en nœud à risques.

Suite en page 6

Quant au centre-ville d'Angers, l'objectif reste bien d'offrir d'autres alternatives à la voiture. Certaines existent déjà avec succès, comme la création de VéloCité (prêt de vélos). Avant même la mise en service du tramway, la Ville réorganise le stationnement en sous-sol et en surface. Dans le même temps, la Ville d'Angers aménage six parkings gratuits connectés aux bus aux entrées de ville, et situés à moins d'une dizaine de minutes de l'hyper centre. De même, des études sont d'ores et déjà lancées pour imaginer le réseau des bus tel qu'il devra fonctionner dès la mise en service du tramway (lire ci-dessous).

L'urgence est de mise. Pour preuve : dans le centre-ville d'Angers, la moitié des voitures parcourent moins de 3 km par jour : "Ce sont ces automobilistes que nous voulons amener à utiliser

les transports en commun", précise-t-on à la direction Déplacements, Transports et Voirie. De même, une voiture sur deux ne fait que passer par le centre-ville, sans intention de s'y arrêter. "Autrefois, les va-et-vient en voiture se limitaient aux trajets boulot-dodo. Aujourd'hui les modes de vie, les loisirs, les jours RTT génèrent des déplacements diffus, dans le temps et dans l'espace." En 2015, la situation n'en sera que plus alarmante et la population à se déplacer plus nombreuse. "La voiture ne devra plus s'imposer à l'intérieur des villes. À nous d'offrir des solutions : les bus, le tramway et une deuxième ligne, qui deviendra vite une nécessité", poursuit Raymond Perron (lire interview ci-contre). Un moyen de transport à forte capacité comme le tramway ne suffira pas. La collectivité devra aussi organiser le

déplacement des personnes isolées (jeunes ou personnes âgées, par exemple). "Les Cotraxis (taxis collectifs) répondent déjà à cette demande en desservant 22 communes", poursuit André Despagnet, vice-président chargé des transports. Après 2015 ? : "Dans toutes les agglomérations, c'est sous la pression des usagers que la deuxième ligne de tramway se réalise", conclut Jean-Claude Antonini. Après l'axe nord-sud, il faudra donc penser à desservir l'axe ouest-est, objet du désir des maires de Trélazé et Saint-Barthélemy d'Anjou. Tout comme un groupe d'habitants du quartier nord-est d'Angers, à Monplaisir, qui a envoyé un courrier à Angers Loire Métropole.

Nathalie Maire

QUESTIONS À

André Despagnet, vice-président chargé des transports en commun

Le réseau des bus va-t-il être modifié avant l'ouverture de la première ligne de tramway afin d'anticiper le changement que celui-ci apportera aux déplacements dans l'agglomération ?

Le tramway remplacera un certain nombre de lignes de bus et s'accompagnera effectivement d'une refonte du réseau. Mais il n'est pas question de le faire avant la mise en service de la première ligne de tramway. Une restructuration aujourd'hui serait forcément suivie d'une autre en 2009, et augmenterait donc le risque d'une érosion de notre clientèle actuelle.

Comment se fera l'articulation entre le bus et le tramway ?

Il est encore difficile de le dire avec précision aujourd'hui. Ce travail ne peut pas se décider arbitrairement à partir du plan du réseau. Nous nous appuyerons sur une enquête, appelée "origine-destination" : il s'agit tout simplement d'interroger les usagers sur leurs parcours, afin de cerner au mieux leurs besoins. Ensuite



Albert.

seulement nous pourrons envisager l'articulation entre les bus et le tram, en faisant en sorte de ne pas déstabiliser un réseau qui fonctionne bien aujourd'hui.

Sur le trajet des lignes de bus remplacées par le tramway, il n'y aura bien sûr aucun problème. Pour les autres, l'enjeu consiste à trouver les bonnes correspondances, sans allonger le temps de parcours. Il est indispensable d'éviter au maximum ce que nous appelons dans notre jargon les "ruptures de charge" : les études démontrent qu'une correspondance entraîne une perte de 30 % de clientèle, deux correspondances 70 % ! À nous de trouver les solutions qui permettront au plus grand nombre d'être satisfait. Ce travail sera mené par la direction transports d'Angers Loire Métropole et l'exploitant de la Cotra, Kéolis.

Comment voyez-vous les transports en commun de l'agglomération dans dix ans ?

Nous aurons à la fois plus de voyageurs à les utiliser et plus de marche à pied parce que nous aurons réussi à limiter l'usage de l'automobile. C'est une tendance de fond que nous allons accompagner et qui modifiera nos modes de vie.

La croissance de la voiture est aujourd'hui de plus de 26 %.
L'objectif est de la réduire de moitié d'ici à 2015.

Raymond Perron : "Il est indispensable d'organiser les déplacements à long terme..."

Pourquoi est-ce important aujourd'hui de réfléchir aux déplacements dans l'agglomération à l'échelle de dix ou quinze ans ?

Nous sommes confrontés à une croissance continue de l'usage de la voiture, de l'ordre de 3,5 % par an, au détriment des transports en commun, de la marche à pied et du vélo. Aujourd'hui déjà, dans certains secteurs et à certaines heures, nous subissons des embouteillages. Le moindre dysfonctionnement, comme un accident ou une panne de véhicule sur la chaussée, se répercute sur l'ensemble du réseau routier. Si nous n'agissons pas, l'engorgement de l'agglomération est inéluctable : il y aura davantage de voitures, donc les transports en commun ne seront pas efficaces, ce qui aura pour effet d'inciter les habitants à utiliser davantage encore leur véhicule. Un territoire dans lequel on ne peut pas se déplacer s'asphyxie fatalement, y compris d'un point de vue économique. D'où la nécessité absolue de prévoir l'organisation des déplacements à long terme, et ce d'autant plus que dans ce genre de dossier, un délai de dix ans est un minimum entre la décision de faire et la mise en service. La liaison sud est en est un exemple : elle a été prise en compte par le conseil général en 2005 pour une mise en service en 2015.

Que répondez-vous à ceux qui vous accusent de faire la chasse aux automobiles ?

Ce n'est tout simplement ni possible, ni cohérent. D'ailleurs l'augmentation de la circulation automobile est prévue dans le Plan de déplacements urbains. Il n'est pas question de la supprimer, ni même de la diminuer. En revanche il est nécessaire de faire en sorte de limiter sa croissance et de l'organiser sur l'ensemble du territoire de l'agglomération. L'objectif est d'inverser les tendances actuelles au profit d'une croissance de l'usage des transports en commun.



Raymond Perron est vice-président chargé des déplacements à Angers Loire Métropole.

La réussite du contournement de l'agglomération, par la ceinture de rocade, dépend-elle du rachat du péage de Troussebouc par Angers Loire Métropole ?

C'est un maillon important pour dégager le cœur de l'agglomération. Si le péage de Troussebouc se construit, les automobilistes en provenance du nord-ouest du territoire et de la RN 23 continueront à emprunter le pont de l'Atlantique et la voie des berges. Même une taxe très faible, de l'ordre de 1 ou 2 €, serait dissuasive. Par conséquent le contournement de l'agglomération perdrait de son efficacité et le réaménagement de la voie des berges, tel qu'il est aujourd'hui envisagé, serait compromis.

Comment circulera-t-on dans et autour d'Angers dans dix ans ?

Notre objectif est de disposer de deux anneaux, la rocade et les boulevards, pour en finir avec la

circulation radiale. Cette organisation permettra d'alléger considérablement la circulation sur les boulevards de l'hyper centre d'Angers.

Angers souhaite par ailleurs mettre en place un nouveau plan de circulation qui permette d'éviter de traverser de part en part l'hyper centre, avec un parking au bout de chaque voie de pénétration. Les modes doux de déplacements seront favorisés grâce à l'extension du plateau piétonnier liée à l'arrivée du tramway et à la mise en place d'une "zone 30", dans la totalité ou une partie du secteur. L'accessibilité du centre ville sera améliorée pour tous les moyens de transport, mais avec un partage mieux équilibré entre les différents modes de déplacement. La circulation sera totalement apaisée et la vie à Angers beaucoup plus agréable pour tous.

Propos recueillis par Corinne Beauvallet.

À RETENIR

Plus de 15 000 visiteurs ont déjà surfé sur le site www.cotra.fr depuis son lancement en décembre (horaires, lignes, travaux...)

ÉDITION

Un guide pour choisir le mode de déplacement le plus adapté

Le Guide pratique de la mobilité regroupe une somme d'informations sur les différentes manières de se déplacer au quotidien à Angers et dans l'agglomération. À chaque question, une réponse simple pour que tout un chacun repère le mode de déplacement le plus adapté à ses besoins, en fonction de ses horaires, de son trajet domicile-travail, de la sortie des écoles, des contraintes familiales, économiques et physiques. Comme la Semaine de la mobilité (en septembre) et la mise à disposition du Mobilo'Pole dans les écoles, ce nouvel outil doit aider à changer ses habitudes, ses comportements par rapport à l'usage de la voiture.

Le Guide pratique de la mobilité répertorie des numéros de téléphone indispensables, des adresses Internet utiles et quelques bons plans à l'adresse des étudiants (Vélo Campus), des enfants (bus gratuit jusqu'à 6 ans), des demandeurs d'emploi (prêt de vélo gratuit...), des motards (stationnement protégé et gratuit), des personnes isolées (taxis collectifs) et des automobilistes à la recherche d'un stationnement gratuit, à la journée. Distribuée à 125 000 exemplaires, cette première édition fait aussi le point sur le déplacement des personnes à mobilité réduite, et revient sur l'actualité telle l'ouverture de six parkings gratuits connectés à une



ligne de bus, à une dizaine de minutes du centre-ville d'Angers. Il présente enfin les grands projets comme la mise en service de la première ligne de tramway et le renforcement du réseau des bus notamment. Le Guide pratique de la mobilité fera l'objet d'une deuxième édition en septembre, réactualisée et tenant compte des remarques des habitants.

➤ Disponible sur www.angersloiremetropole.fr.



DISTINCTION

La Cotra à la pointe de l'information

Plus d'informations, davantage de sécurité, une efficacité accrue : le nouveau système d'aide à l'exploitation et à l'information (SAE/SAI), dont est aujourd'hui dotée la Cotra-Kéolis, exploitant du service public de bus, répond à ces trois objectifs. En service depuis plusieurs mois, ce dispositif a été récemment distingué par le magazine *Villes et Transports* - groupe *La vie du Rail*, qui a attribué à Angers Loire Métropole la "Palme de l'information aux voyageurs", remis par le ministre des Transports. Site Internet, horaires de bus par SMS, panneaux d'information... Une palette d'outils complète est désormais à la disposition des usagers des bus.

À NOTER

Le prix du ticket de bus à la journée augmentera au 1^{er} avril (3,20 €).
Le prix du ticket vendu à l'unité au distributeur ou dans les bus est maintenu à 1,10 €. Les abonnements scolaires et étudiants seront revalorisés au 1^{er} septembre.

TRANSPORTS EN COMMUN

LE PROJET DE TRAMWAY SOUMIS À L'ENQUÊTE PUBLIQUE AVANT L'ÉTÉ

Le bilan de la concertation sur le tramway a été adopté. L'enquête publique (ouverte sur décision du préfet) démarrera quant à elle avant l'été. Les habitants de l'agglomération pourront parcourir à nouveau le dossier tenu à leur disposition dans les mairies d'Angers, d'Avrillé, de Sainte-Gemmes sur Loire, à Angers Loire Métropole (83, rue du Mail, à Angers) et dans les mairies annexes de Belle-Beille et Verneau. Ce sera aussi l'occasion pour chaque citoyen d'émettre un avis positif ou négatif et d'en discuter avec les commissaires enquêteurs. Ce délai passé, ceux-ci transmettront leur rapport au préfet à qui il reviendra de délivrer la déclaration d'utilité publique (DUP), d'ici à la fin de l'année.

Après trois années de travail, le projet a été acté dans la configuration qu'on lui connaît déjà. À savoir : un peu plus de 12 km entre Avrillé et Angers-La Roseraie, 25 stations, un centre de maintenance, quatre parkings relais... Le tracé de la ligne a évolué, comme le coût porté à 238 M fin 2005 contre 200 M en 2002 (soit + 14,5 M pour les modifications apportées au projet initial et +



11% liés à la hausse de l'indice des travaux publics). Les subventions s'élèvent à ce jour à 20 M €. Prochaine étape : le choix du matériel roulant, en juin.

Nathalie Maire

**Le tramway en situation virtuelle
avenue Winston-Churchill à La Roseraie.**

AMÉNAGEMENT

Futur pont du tramway : sa pente sera adoucie pour les vélos

Plus haut et plus long que prévu, le futur pont dédié au tramway, aux piétons et aux vélos, enjambrera la voie des berges, depuis le CHU jusqu'au cinéma multiplexe. À l'issue de la concertation publique, Angers Loire Métropole

veillera à ce que le concours lancé auprès des architectes comprenne une clause *"qui limitera et la hauteur de l'ouvrage et sa pente"*. Laquelle n'excédera pas les 4 % (pour exemple, boulevard Carnot : 6 %). La construction du pont

commencera à l'été 2007 pour s'achever fin 2008. Y circuleront également les véhicules d'urgence (ambulances, véhicules secours-incendie...).

À NOTER

La ligne aérienne régulière Angers-Lyon via Tours va s'arrêter. Moins d'un an après son lancement, elle n'a pas séduit suffisamment de voyageurs.

AGROALIMENTAIRE

TERRENA VIANDE (SOVIBA) ANNONCE 400 EMPLOIS À ANGERS

Connue sous la marque Soviba, Terrena Viande implantée au Lion-d'Angers étendra son activité à l'est d'Angers, sur le parc d'activités d'Angers Loire Métropole (Pôle 49). Sur un site de 5 hectares, la filiale du groupe coopératif Terrena, leader de l'activité viande en France, y installera une nouvelle unité en capacité de traiter 18 000 tonnes annuelles de viande sous forme de produits élaborés frais (carpaccios, plateaux mix grill, plateaux pour pierrade, steaks hachés, saucisserie, viande marinée, brochettes...).

"Terrena Viande a besoin de disposer d'une capacité de production supplémentaire, commente Christian Hérault, directeur. L'unité angevine sera aussi dédiée à la logistique, d'où l'importance de s'implanter au carrefour d'un nœud routier, à quelques minutes des autoroutes A 11 et A 87".

Les travaux de la nouvelle usine commenceront en septembre 2006, pour une durée de dix mois environ. Ce site permettra aussi de "regrouper une partie de l'équipe décisionnelle

L'usine s'installera sur le parc d'activités Angers-Est et traitera 18 000 tonnes de viande.



de l'entreprise". Coût de l'investissement : 15 Me pour le groupe Terrena qui affichait, en 2005, un chiffre d'affaires de 750 Me. Au démarrage, la nouvelle usine fonctionnera avec 70 salariés. "80 autres renforceront rapidement l'effectif, avec l'objectif d'y concentrer l'équivalent de 400 emplois d'ici quatre ou cinq ans",

assure le chef d'entreprise. Dans le même temps, le site du Lion-d'Angers conservera sa spécificité d'abattage, de découpage et de désossage, de même que les autres unités du groupe Terrena, en France.

Nathalie Maire

EXPRESS

Aéroport : arrivée d'une seconde compagnie aérienne à bas coût

La compagnie aérienne irlandaise à bas coût Aer Arann a annoncé l'ouverture d'une liaison entre Angers-Cork et Angers-Manchester, au rythme de trois rotations par semaine, à partir du 2 mai. Cette annonce suit celle de l'arrivée d'une autre compagnie du même type, Flybe, qui ouvrira le 23 mai,

une liaison avec Southampton, au sud de l'Angleterre. "L'implantation de compagnies à bas coût vient renforcer la vocation régionale de l'aéroport d'Angers", se réjouit Jean-Claude Antonini, président d'Angers Loire Métropole.

À SAVOIR

L'université et la CCI proposent à partir de la fin avril une formation destinée aux personnes qui envisagent la création ou la reprise d'une entreprise. Renseignements au Cufco, 42 rue de Rennes, 02 41 96 23 84 à Angers. www.univ-angers.fr/entreprendre



Angers Agglomération Développement.

Le parc d'activités Pôle 49 (en jaune) côtoie un secteur qui regroupe déjà plus de 7 000 emplois.

PARC D'ACTIVITÉS

À l'est d'Angers, Pôle 49 poursuit son développement

C'est dans un contexte de forte crise sociale qu'Angers Loire Métropole avait accéléré, début 2003, la construction de son nouveau parc d'activités à l'est d'Angers. Dédié aux transports et à la logistique, Pôle 49 (c'est son nom) est commercialisé aux deux tiers. "Dans bien des négociations, ce nouveau parc d'activités, connecté aux autoroutes A 11 et A 87, a pesé dans la balance et rendu l'agglomération angevine éligible", précise le premier vice-président, Daniel Raoul. La dernière en date a abouti à une association entre l'agence chargée du développement économique de la métropole, et le groupe Percier Réalisation et Développement (PRD), spécialiste de l'aménagement de plateformes logistiques clés en main. "Le projet angevin consistera à construire un ensemble de 35 000 m², divisible, et susceptible de séduire plusieurs de nos clients potentiels, explique Michel Bourdier, directeur de l'agence économique. Ces parcs logistiques nouvelle génération garantissent aux futurs utilisateurs une homogénéité et une sécurité dans leurs conditions de travail."

Il y a un an, c'est le fleuron de l'économie locale, le groupe Rémy-Cointreau (et son ges-

tionnaire Mory Group), qui donnait le ton sur le Pôle 49 en ouvrant sa plateforme dédiée au grand export. Depuis, Maximo, bien placé sur le marché de la livraison alimentaire à domicile et la préparation de produits surgelés, et Terrena Viande ont confirmé leur implantation sur ce même site (lire page 10).

D'ici au second semestre, Angers Loire Métropole injectera plus de 7 M pour financer le bâtiment qui accueillera la société Véolia Propreté. Cette dernière a, elle aussi, retenu le parc d'activités (côté Saint-Sylvain d'Anjou) pour y asseoir son activité novatrice en matière de traitement des déchets électriques et électroniques, la D3E du grand Ouest (lire *Métropole* 6).

Le parc d'Angers-Est (Bosch, Kolmi, Cointreau, La Boucherie, Angers-Poisson...) est aujourd'hui le premier pôle d'emploi du département. Il concentre à lui seul, et à ce jour, 7 100 emplois, sur les 80 000 recensés dans le secteur privé.

Contact : Angers Agglomération Développement (agence de développement économique du Grand-Angers) au, 02 41 31 81 81.

CRÉATION

Benoit et Évolis associés pour innover

Les chocolats Benoit et Évolis (fabrication et commercialisation d'imprimantes de cartes plastiques), s'associent pour proposer un nouveau concept de carte de fidélité. "Nous voulions une carte facile à utiliser, d'un coût raisonnable, correspondant à l'image de marque de nos magasins, et qui nous permette de récompenser la fidélité de tous nos clients", explique Anne Benoit. Ni la classique carte à tamponner, ni sa "cousine" type grandes enseignes ne correspondaient aux attentes de la chocolaterie. Entre les deux, Évolis a imaginé un nouveau produit : une imprimante autonome permettant d'imprimer un logo à l'effigie du magasin sur une carte plastique, en fonction d'un montant d'achats prédéterminé. Sans ordinateur, sans logiciel, simple d'utilisation pour le commerçant comme pour le client, cette innovation est aujourd'hui testée grandeur nature dans les deux boutiques angevines de la chocolaterie. "Nous sommes les seuls au monde à proposer ce type de concept et de solution", affirme Emmanuel Picot, PDG d'Évolis qui entend utiliser cette expérience pour étudier la pertinence d'un lancement à grande échelle.

Emmanuel Picot et Anne-Françoise Benoit testent une nouvelle carte de fidélité.



Emmanuel Bourdet.

INSERTION ÉCONOMIQUE

AIDER LES JEUNES DE 16 À 25 ANS À TROUVER LE CHEMIN DE L'EMPLOI

Ils étaient 5 500 à pousser ses portes, l'an dernier, contre 2 300 en 2004. On comprend mieux la dimension de la Mission locale angevine (MLA) dans le paysage local et départemental, où les jeunes de 16 à 25 ans représentent toujours un quart des chômeurs. Sa mission : remettre dans le circuit social et professionnel ces jeunes pour la plupart dépourvus de qualification.

"En 2005, 1 800 jeunes ont pu retravailler après être entrés en contact avec les conseillers de la Mission locale, note Michelle Moreau, sa présidente. Les nouveaux locaux vont participer à une meilleure reconnaissance de la MLA par les entrepreneurs." À l'automne, la Mission locale a en effet quitté la Doutre pour un bâtiment neuf à l'angle du boulevard Coubertin et de la rue Saint-Léonard, à Angers.

Loin de s'en tenir à la recherche d'un emploi, les 64 salariés de la Mission, présents à Angers et dans plusieurs communes de l'agglomération, proposent un accompagnement global de la personne. Les freins à l'emploi restent cependant la mobilité et le logement. Depuis le début de l'année, la Mission locale travaille avec les



La Mission locale angevine propose un accompagnement individualisé.

Coralie Pilard.

baillleurs sociaux angevins pour trouver des solutions. Pour aider les 16-25 ans sans emploi à se déplacer, Jean-Claude Antonini, président d'Angers Loire Métropole a par ailleurs annoncé "un système spécial pour les chômeurs" qu'il propo-

sera, courant mars, au Conseil régional, en sa qualité de vice-président.

n Mission locale angevine. 191, rue Saint-Léonard à Angers, 02 41 24 16 00. Bus, ligne 15.

PRÉVENTION

Alcool, drogues : les parents invités à prendre la parole

Dans le cadre de l'exposition Drog'Land, organisée du 20 au 24 mars, à Angers (place Mitterrand), Angers Loire Métropole et les membres du Conseil communautaire de sécurité et de prévention de la délinquance (CCSPD) invitent les parents à participer à des

échanges ouverts sur les thèmes de l'alcool, des drogues et à aborder plus largement les relations parents-adolescents. Les discussions seront animées par des professionnels de ces thèmes (l'Association angevine d'aide aux toxicomanes et à leurs familles, des pédopsychiatres, ...)

Deux rencontres sont programmées : le 21 mars, à 20 h 30, à Angers, salle Daviers et le jeudi 23 mars, à 20 h 30, à Saint-Barthélemy, salle de La Jaudette.

n Entrée libre. Renseignements au, 02 41 05 52 17 (Mme Castaings-Lahaille)

fre record de personnes reçues (en direct ou au téléphone) par la Maison de la justice et du droit, bre. Informations juridiques, aide aux victimes, permanences de professionnels (huissiers, aires...). Boulevard Picasso, à Angers. Ouvert du lundi au vendredi. Tél. 02 41 45 34 00.

Le nouveau quartier s'étendra sur 70 hectares avec, en son cœur, le parc du Végétal (50 ha).



Yohann Antier.

HABITAT

Plateau de la Mayenne : un futur quartier à découvrir

D'ici à 2015, 8 000 habitants se seront installés sur le Plateau de la Mayenne, un site de 137 hectares situé de part et d'autre d'Angers et Avrillé, au nord du futur contournement autoroutier, en surplomb des basses vallées angevines. De 3 000 à 3 500 logements y seront construits, sous le sceau du développement durable et de la mixité sociale soit, des petits immeubles de deux à quatre niveaux maximum et des maisons de ville. Avec les équipements publics et les commerces, situés au plus près de la rue Pierre-Mendes-France, ce nouveau quartier s'étendra sur 70 hectares, desservis par des "lanières vertes" dédiées aux piétons et aux vélos ; et trois stations de tramway.

Le Plateau de la Mayenne, ce sera aussi, en son

cœur, le parc du Végétal sur 50 hectares (ouverture à l'été 2009), une zone d'activités (10 hectares) et le centre de maintenance et de dépôt du tramway (6 hectares). Ce vaste projet d'aménagement s'illustre dans une exposition itinérante, dans le cadre de la concertation publique. Confié à l'aménageur Sodemel, le projet du Plateau de la Mayenne a donné lieu à la création d'un syndicat mixte au sein duquel siègent les Villes d'Angers et Avrillé, Angers Loire Métropole et le Conseil général. Les premiers habitants sont attendus dès 2010.

n Exposition visible à l'hôtel de ville d'Angers jusqu'au 10 mars, puis à l'hôtel de ville d'Avrillé, du 15 au 31 mars (heures d'ouverture habituelles).

ÉVÈNEMENT

En mai, festival de musique tzigane

Partir à la rencontre du monde des voyageurs en découvrant de jeunes talents : c'est toute la richesse du festival Gipsy Swing, organisé par le service d'accueil des gens du voyage d'Angers Loire Métropole. Du 12 au 21 mai, le festival mêlera spectacles en salle, animations musicales de plein air, expositions... Le 12 au THV à Saint-Barthélemy, le 16 au Chabada à Angers, le 18 à la Maison de quartier Saint-Serge à Angers et le 19 à Beaucouzé. Les animations musicales de plein air (gratuit) : le 13 à la Maison de quartier de Verneau à Angers, le 21 à Feneu (Port-Albert). À découvrir, une animation dans le centre-ville d'Angers pendant la durée du festival.

n Programme sous réserve.
www.angersloiremetropole.fr ou auprès du service d'accueil des gens du voyage, Les Perrins, 02 41 22 12 76 (79).



Sébastien Gaudard.

ESPACE RURAL

À L'ÉCOLE DES BASSES VALLÉES

Permettre au jeune public

de découvrir la richesse des basses vallées angevines : c'est l'objectif d'Angers Loire Métropole qui, associée à des acteurs locaux de la préservation et de l'éducation à l'environnement*, propose un programme pédagogique à destination des scolaires de CE2, CM1 et CM2.

Une dizaine de thèmes sont déclinés : comprendre le paysage et son organisation, découvrir la biodiversité de cette zone humide, comprendre les conséquences des crues sur les activités humaines, découvrir l'implication des éleveurs dans la conservation du territoire... Angers Loire Métropole finance cette animation pour les écoles des communes de l'agglomération, le transport restant à la charge des établissements.



Des ateliers pédagogiques sont proposés aux écoles de l'agglomération.

Renseignements : Angers Loire Métropole, service développement rural, 83 rue du mail, BP 80529, 49105 Angers cedex 02, 02 41 05 52 28. Courriel : aurelie.dumont@angersloiremetropole.fr

*L'Ablette angevine, la Maison de l'environnement de la Ville d'Angers, l'Association pour la protection des habitats et de la faune sauvage, l'École d'éducation

fluviale, la Ligue protectrice des oiseaux, la Maison de la rivière et La vache et l'écolier de la Chambre d'agriculture.

AUTOROUTE A 11

Rachat du péage : les négociations sont ouvertes avec Cofiroute

Le 25 janvier, Jean-Claude Antonini, président d'Angers Loire Métropole, les députés angevins Marc Laffineur et Hervé de Charrette, accompagnés du sénateur Daniel Raoul, étaient reçus au ministère de l'Équipement et des Transports pour étudier la possibilité du rachat du péage de Troussebouc (situé sur le contournement à hauteur de Saint-Jean de Linières) par Angers Loire Métropole. "Sans cela, 70 % du trafic évitera l'A11 pour se projeter sur le pont

de l'Atlantique qui culmine actuellement à 100 000 véhicules par jour, avec les problèmes de sécurité que cela pose, rappelle le président Jean-Claude Antonini. Ceci vaut en priorité pour les habitants des communes Ouest. La suppression du péage constitue un élément majeur dans l'accord-cadre que nous venons de signer avec le Conseil général, ainsi qu'un facteur clé pour le développement économique du nord et de l'ouest de notre agglomération."

L'État, "visiblement réceptif aux arguments des élus angevins", a conclu à l'ouverture des négociations entre Angers Loire Métropole et le concessionnaire Cofiroute. Ces négociations seront conduites sous l'égide du ministère. Dans le même temps, les communes du secteur ouest poursuivent la mobilisation et font circuler une pétition revendiquant le rachat du péage par la communauté d'agglomération.

Le montant du budget consolidé 2006 d'Angers Loire Métropole atteindra les 300 millions d'euros, dont 72 millions d'euros d'investissement.



Conseil de développement

NOMINATION

Un nouveau président au Conseil de développement

Jean-Baptiste Humeau est le nouveau président du Conseil de développement du pays et de l'agglomération angevine. Cette assemblée composée de 185 membres issus de la société civile s'est emparée depuis sa création voici quatre ans, de dossiers essentiels (tramway, logement, contrat d'agglomération...), enrichissant le travail des élus de l'agglomération de ses analyses et propositions. *"Les élus d'Angers Loire Métropole nous laissent la place nécessaire à la réflexion. Nous avons joué notre rôle et avons été une force de propositions. Sur bien des dossiers, elles ont*

été entendues, acquiesce le président sortant", Jean-Claude Denis qui n'a pas désiré être candidat à sa propre succession.

Jean-Baptiste Humeau, chercheur géographe, lui succède aujourd'hui après avoir été membre actif du Conseil de développement. Le nouveau président a affirmé sa volonté de poursuivre le travail entrepris, désireux *"de conduire le Conseil de développement vers les nouvelles échelles du Pays et de l'agglomération"*. Le président souhaite aussi mieux faire connaître le Conseil de développement *"auprès des élus et des habitants que nous représentons."*

QUESTIONS À

Gilles Mahé, chargé du développement durable



Bernard Bacheilot.

Angers Loire Métropole lance son Agenda 21 pour le développement durable. Partez-vous de zéro ?

Dix-sept actions sont déjà engagées et Angers Loire

Métropole se donne

deux ans pour en mener au total une quarantaine. Parmi celles qui sont déjà sur les rails, je citerai la plus emblématique : le tramway. Ce mode de transport en commun nouvelle génération illustre le développement durable parce qu'il est non polluant, silencieux, économique par rapport à la voiture et accessible à tous. Il y en a d'autres : le tri et la prévention des déchets, le recensement et l'aménagement des sentiers pédestres, la Maison de l'emploi récemment créée à Angers... Il faut cependant toujours faire en sorte que le plus grand nombre de partenaires se mobilisent autour du développement durable.

Angers Loire Métropole montrera-t-elle l'exemple ?

Chaque marché public fait désormais l'objet d'une clause qui veille à donner du travail aux entreprises locales d'insertion par l'économie. Nous avons mis en place notre plan de déplacements d'entreprise en encourageant nos agents à l'usage du vélo ou du bus. Nous leur reversons 50 % du coût de leur abonnement. Nous allons aussi porter l'accent sur une politique d'achats responsables ; et intégrer des préconisations environnementales dès qu'un bâtiment sera réhabilité ou construit.

INTERCOMMUNALITÉ

L'entrée de Saint-Georges reportée

Saint-Georges-sur-Loire devait rejoindre Angers Loire Métropole au 1^{er} janvier dernier. L'intégration de cette commune de 3 000 habitants a cependant été reportée. Le préfet de Maine-et-Loire a en effet demandé un bilan de l'intercommunalité dans le département avant de donner son feu vert. En attendant les résultats de cette mission confiée au sous-préfet de Saumur, Saint-Georges-sur-Loire reste associée à la communauté de communes Loire-Layon et au pays Loire-Layon-Lys-Aubance.



Les travaux de modernisation de la station de dépollution commenceront l'année prochaine.

Jean-Patrice Campion.

ASSAINISSEMENT

Station de La Baumette : l'enquête publique est ouverte

Quatre années seront nécessaires pour mener à bien les travaux de rénovation de la station de dépollution de La Baumette, à Angers. Prévu pour débiter dans un an environ, ce chantier d'envergure (55 millions d'euros, dont près d'un tiers subventionné par l'Agence de l'eau), répond à quatre objectifs : améliorer la qualité des rejets dans la Maine ; supprimer les mauvaises odeurs notamment grâce à des installations couvertes et fermées lors du traitement de l'eau et des boues ; renforcer le traitement des boues pour une utilisation de la totalité en filière agricole ; prévoir l'augmentation du nombre d'habitants du territoire et donc du volume des eaux usées à traiter.

L'enquête publique présentant l'ensemble de ce projet est ouverte jusqu'au 31 mars. Le dossier est consultable dans les mairies de neuf communes de l'agglomération : Angers, Avrillé, Bou-

chemaine, Écouflant, Montreuil-Juigné, Les Ponts-de-Cé, Saint-Barthélemy d'Anjou, Sainte-Gemmes-sur-Loire, Trélazé. Le public est invité à venir le consulter et à faire part de ses remarques auprès du commissaire enquêteur.

Par ailleurs une exposition est visible également jusqu'au 31 mars : au siège d'Angers Loire Métropole, 83 rue du Mail à Angers, du lundi au vendredi de 9 h à 17 h ; au point info quartier de La Roseraie, place Jules-Verne à Angers (en période scolaire : les mardi, mercredi et vendredi de 10 h 30 à 12 h 30 et de 15 h à 18 h, le jeudi de 15 h à 19 h ; pendant les vacances de février les mardi, mercredi et jeudi de 15 h à 18 h).

NOUVEAUTÉ

Une déchèterie supplémentaire

Angers Loire Métropole vient d'ajouter une déchèterie aux sept existant sur son territoire. Située à l'entrée de Juigné-sur-Loire, elle a été rachetée à la communauté de communes voisine (Loire-Aubance) pour 22 500 €. Depuis un an, en effet, l'équipement était de plus en plus fréquenté par les résidents de la communauté d'agglomération, notamment des Ponts-de-Cé et de Mûrs-Érigné. Pour l'utilisateur, aucun changement si ce n'est désormais l'ouverture le lundi. La "Claie-Brunette" (c'est son nom) est accessible à tous les habitants, y compris de la Comcom Loire-Aubance.

■ Jusqu'au 31 mars (horaires d'hiver) : du lundi au samedi, de 9 h à 12 h et de 13 h 45 à 17 h 15.

Du 1^{er} avril au 31 octobre (horaires d'été) : du lundi au samedi, de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 45 à 17 h 45.

Fermeture le dimanche. Renseignements au numéro vert 0 800 41 88 00.

Vente de compost au centre de Villechien, à Saint-Barthélemy d'Anjou, les samedis 11, 18 et 25 mars.

TRAITEMENT DE L'EAU

UN TEST GRANDEUR NATURE POUR LIMITER LA PRODUCTION DE BOUES

Angers Loire Métropole a été retenue par la Communauté européenne pour piloter un procédé de réduction des boues produites en station d'épuration. Basé sur l'utilisation d'ultrasons, il devrait permettre une réduction de 30 % des boues. C'est à la station de Saint-Sylvain d'Anjou (6 300 équivalent/habitants) que le projet sera mené grandeur nature, avec la collaboration d'équipes hollandaise et allemande. Le tout nécessitera trois années. "Le prototype sera mis en place fin 2006, explique Sandrine Puichault, directrice adjointe du service eau et assainissement. Nous allons le suivre en continu pendant un an et demi, après quoi nous procéderons à un diagnostic pour évaluer l'impact économique et environnemental."

Si le résultat est satisfaisant, il appartiendra ensuite à Angers Loire Métropole de diffuser les résultats auprès des professionnels. Un enjeu de taille lorsque l'on sait que seulement 53 % des boues produites dans les pays membres de l'Eu-



La totalité des boues produites dans les stations d'épuration de l'agglomération sont utilisées en agriculture.

Olivier Calvez.

rope sont utilisées dans l'agriculture. Les 47 % restantes sont soit déposées dans les décharges, soit incinérées. "Angers Loire Métropole a été choisie parmi plusieurs centaines de candidatures pour son engagement dans le développement durable, poursuit Sandrine Puichault. Les boues produites dans nos 31 stations d'épuration sont

épanchées dans l'agriculture. Y compris la totalité des boues issues de notre plus grand équipement de La Baumette, à Angers."

Ce projet issu de l'outil environnemental européen (programme Life Environnement) - d'un coût global de 1,375 Me - sera financé par Angers Loire Métropole pour 111 650 e.

ASSAINISSEMENT

Les installations individuelles sont efficaces et moins coûteuses

En cohérence avec la loi sur l'eau, Angers Loire Métropole s'est dotée d'un service public d'assainissement non collectif (Spanc). Ce service doit contrôler le bon fonctionnement et l'entretien des installations individuelles des habitations qui ne sont pas reliées au tout-à-l'égout. Cette mesure incite aujourd'hui des propriétaires à demander le raccordement au réseau d'assainissement collectif. Pourquoi cette solution n'est-elle pas envisagée ? "Dans les zones

d'habitat peu dense, l'assainissement individuel est adapté et fonctionne bien, affirme Jean-Marc Verchère, directeur du service eau et assainissement. Par ailleurs les propriétaires ayant récemment renouvelé leur installation d'assainissement seraient pénalisés par l'arrivée d'un réseau auquel ils seraient tenus de se raccorder."

En plus du coût du branchement et de la redevance assainissement qui double le prix de l'eau, l'extension du tout-à-l'égout entraîne pour

les particuliers des dépenses importantes, liées à des travaux à l'intérieur de la propriété, pour ramener les effluents de l'arrière de la maison à l'avant, côté rue.

Après le passage du technicien qui établira le diagnostic, les mises aux normes ne seront exigées que pour les points noirs polluants, ou en cas de vente du bien. "Une installation fonctionnant bien et entretenue correctement ne fera pas l'objet de demande particulière".

SARRIGNÉ

CRÉA'BUS : CAROLE MOUSSET AU VOLANT D'UNE PERLE RARE

Un sens du contact aisé, un caractère bien trempé et une imagination débordante : Carole Mousset dispose de tous les talents pour réussir au volant de son Créa'bus. Un car où l'on peut acheter des perles, participer à des ateliers créatifs et fabriquer des bagues, des colliers, des boucles d'oreille... L'idée est audacieuse. Prenez un bus d'un autre temps, une carrosserie habillée de rose, installez-y des bacs à perles, deux tables, des fauteuils, une bouilloire électrique et un chauffage : voici l'univers de la jeune chef d'entreprise qui, depuis septembre, sillonne les routes de l'agglomération. *"Cette formule me convient bien. Dans mon bus, l'esprit est à la détente, à la convivialité. S'installer en centre-ville dans un magasin est beaucoup trop cher, et puis, je m'y ennuierais peut-être. Les fondues de perles comme moi sont capables de faire beaucoup de kilomètres pour trouver un modèle inédit. Autant leur éviter le coût d'un déplacement, d'un stationnement. Et puis, j'ai pensé m'adresser plutôt aux non citadines."*

900 références. Chaque semaine, Carole stationne sa boutique itinérante à Mûrs-Érigné, Saint-Sylvain d'Anjou, Saint-Barthélemy, Avrillé et Andard, et relève le défi d'intéresser un public féminin, passionné de bijoux inédits. Après un démarrage discret, la jeune créatrice avait déjà animé plus de soixante-dix ateliers, fin décembre. Depuis, le bouche-à-oreille fait son œuvre. À bord de son Créa'bus : 900 références de perles, de la toupie adulée ces derniers mois aux perles plus originales en pâte de verre, en métal, en bois... Pour *"apporter un peu de fantaisie"*, la créatrice a élargi sa gamme aux perles d'inspiration ethnique. *"On peut acheter des perles, du fil et des*



Des ateliers pour apprendre et créer à l'infini...

fermoirs et repartir. On peut aussi participer aux ateliers en arrivant avec son propre matériel. Chacun vient avec son idée, un modèle ou me demande des conseils. Créa'bus s'adresse aussi aux débutantes, dès l'âge de 11-12 ans", explique-t-elle. Pleine d'enthousiasme, la jeune patronne explore de nouvelles techniques et de nouvelles formes de bijoux sur Internet, et profite de ses nuits pour jeter ses dessins sur le papier. Son rêve ? *"Acquérir au plus vite un bus à étage et élargir mon offre de loisirs créatifs à la mosaïque, aux serviettes collées... C'est ma folle passion ! Il me faut encore passer mon permis de transport en commun".* Si Carole a misé sur la perle pour lancer son activité, c'est *"parce que c'est tendance. Après je m'adapterai..."*

Nathalie Maire



Photos Coralie Pliard.

Où et quand ?

Le Créa'bus est présent : de 9 h 30 à 18 h 30, les mardis, à Mûrs-Érigné (place du Petit-Marché-Parc du Jau) ; les jeudis, à Saint-Sylvain d'Anjou (parking du Port, dans le centre-ville) ; les vendredis, à Saint-Barthélemy (parking face au cimetière) et les samedis, à Avrillé (à l'arrière du centre commercial du Bois-du-Roy). Ateliers de création de bijoux fantaisie, de 9 h 30 à 11 h 30 et de 14 h à 16 h. Durée : 2 h/10 € (matériel compris). Inscriptions au, 06 61 19 42 24.

BRIOLLAY

Intitulé "Briollay, vieilles terres féodales entre deux rivières", un livre sur l'histoire de la commune sortira au second trimestre. Pour se le procurer, s'adresser à la mairie.



Tous les locaux commerciaux sont occupés.

BRIOLLAY

Réduire la vitesse à Vérigné

La sécurisation de la RD 52 (route de Tiercé) en sa traversée du hameau de Vérigné a débuté cet automne par l'aménagement d'une chicane. Dès l'entrée de Vérigné (vers Angers), elle contraint les voitures à ralentir fortement. Une première étape importante pour la sécurisation de cet axe, emprunté chaque jour par 8 000 voitures et 600 camions. D'autres aménagements suivront : un rond-point à l'autre entrée du hameau, des voies cyclables et piétonnes le long de la voirie.

Coralie Pilard.

BRIOLLAY

La zone des Varennes s'étoffe

"Avec huit commerces, un cabinet médical, un vétérinaire, une pharmacie, un cabinet infirmier et des kinésithérapeutes, l'espace commercial des Varennes offre une nouvelle animation à la commune", se réjouit Gérard Maingot, maire de Briollay. Tous les locaux sont aujourd'hui occupés. Certains commerçants du centre bourg, échaudés par les inondations de 1995, y ont pris un autre départ. D'autres, nou-

veaux venus, ont su profiter de cette opportunité. Dans ce quartier, les 20 logements sociaux sont également bienvenus : "De jeunes couples avec enfants ont enfin la possibilité de se loger dans leur commune d'origine", souligne le maire. Les maisons individuelles tout comme la vingtaine d'appartements, ont également trouvé preneur. Ce "bol d'air", toute la commune en profite, dont l'école. Ses effectifs devraient augmenter

dans les années à venir.

D'autres constructions de maisons individuelles sont prévues cette année, dans ce que le maire appelle les "dents creuses" : "Des terrains en bord de voiries, aménagés en assainissement collectif". Des constructions rendues possibles par l'adoption récente du Plan local d'urbanisme.

SAINT-SYLVAIN D'ANJOU

Une charte et des aménagements pour la sécurité routière

En matière de sécurité routière, Saint-Sylvain a pris des engagements forts en signant avec le préfet, voici un peu plus d'un an, une charte communale pour la sécurité routière. Cette charte a abouti à des mesures concrètes : la sécurisation de la zone commerciale de la Millardière et des abords du collège Jeanne-d'Arc. Autour du collège, les travaux ont permis de casser la vitesse des véhicules sans gêner la circulation des bus, de canaliser la circulation des collégiens, de limiter le stationnement anarchique, d'augmenter le nombre de places de sta-



La zone autour du collège a été sécurisée.

tionnement... "Autant de mesures décidées après avoir longuement étudié les déplacements dans la zone, en concertation avec les jeunes, les enseignants et les riverains, détaille Maryse Pagerie, conseillère municipale déléguée à la prévention routière. Aujourd'hui, c'est un réflexe d'inclure la sécurité routière dans chacun des projets municipaux." Parallèlement, la sensibilisation se poursuit auprès des associations sportives, des parents d'élèves, des écoliers, des centres de loisirs... afin que chacun s'approprié la question et puisse faire des propositions.

Coralie Pilard.



Les 2^e Foulées de Sarrigné auront lieu le dimanche 19 mars. Renseignements : www.lesfouleesdesarrigne.com

La guinguette se situe en bord de Loire.



BÉHUARD

La seule guinguette de l'île rouvre à Pâques

Quel promeneur de l'île de Béhuard n'a regretté de pouvoir un jour conclure sa balade en sirotant un rafraîchissement devant la Loire ? "Après plusieurs années en ville, nous voulions exercer notre métier de restaurateurs dans un endroit calme", avouent Isabelle et Jean-Paul Feuvrey. Depuis l'été dernier, ce couple de restaurateurs angevins est propriétaire de La Croisette et du site d'un demi-hectare qui l'entoure. Toute de bois vêtue, leur guinguette

répond aux normes environnementales, ainsi qu'à une demande touristique croissante. Ici, pas de chichi, mais des plats élaborés à base de produits régionaux, servis en salle (50 couverts) ou en terrasse. "Chez nous, c'est madame et monsieur aux fourneaux...", note le restaurateur. De fait, l'ouverture de La Croisette a permis de créer deux emplois saisonniers. Soutenu par le maire, le projet du couple a mis un peu de temps à se concrétiser. "S'installer en bord de Loire

signifie pas mal de contraintes, et c'est bien normal puisque nous avons choisi un site classé au patrimoine mondial de l'Unesco, mais le jeu en vaut vraiment la chandelle", sourit Jean-Paul Feuvrey. La guinguette de Béhuard rouvre ses portes à Pâques, et les referme fin septembre. D'ici là, ses abords seront paysagés. **NM**

n La Croisette, rue de la Boire, à Béhuard. Tél. 02 41 23 19 53. De Pâques à fin mai, les week-ends, de 11 h à 23 h.

SOULAINES-SUR-AUBANCE

Le 6 mai, rendez-vous viticole et biologique au Domaine de Rochambeau

Installé depuis vingt ans à l'entrée de Soulaines-sur-Aubance en venant de Mûrs-Erigné, Marie-Claire et Maurice Forest ont créé le Domaine de Rochambeau. Dix-sept hectares de vignes à flanc de colline, sur un territoire schisteux et escarpé, où le couple produit chaque année toute la gamme des vins de Loire. Le samedi 6 mai, l'exploitation sera ouverte au public dans le cadre des "Rendez-vous dans le vignoble" organisés par le Musée de la vigne et du vin et le syndicat professionnel "Vigneron indé-



Corinne Beauvallet.

Maurice Forest applique les méthodes de l'agriculture biologique sur 17 ha.

pendant". "C'est une occasion supplémentaire de faire connaître nos produits et l'agriculture biologique", se réjouit Maurice Forest. Depuis 1992, les viticulteurs ont en effet opté pour les méthodes de l'agriculture biologique, excluant tout recours aux produits de synthèse.

n Visite, de 15 h à 18 h, le 6 mai. Visite et dégustation commentée. Tél. 02 41 57 82 26. Courriel : rochambeau@wanadoo.fr

SAINT-CLÉMENT DE LA PLACE

L'association des parents d'élèves organise un vide-greniers le dimanche 30 avril. Renseignements au, 02 41 39 95 89.

SAINT-JEAN DE LINIÈRES

Henri, depuis 17 ans sous le toit d'Emmaüs

En une année, Henri Troyons a "tout perdu". Divorce, décès de sa mère et dépôt de bilan de son entreprise de travaux publics. "Cela faisait beaucoup..." Sans enfant, quasi ruiné, l'homme cloue le bec à la solitude en poussant la porte de la communauté d'Emmaüs. C'était à Cherbourg, voici 17 ans... "À l'époque, la marche a été haute. Je vivais richement. J'avais Mercedes et chauffeur ; puis, plus rien, même plus un toit..." À l'exception sans doute d'un appétit de vivre et d'une devise, bonne conseillère : "Demain est un autre jour." "Chez Emmaüs, j'ai trouvé un toit, une famille que je n'avais plus, et surtout un but : aider ceux qui avaient encore plus de problèmes que moi", témoigne-il. Après Cherbourg, Henri croise d'autres destins dans les communautés de Rennes, Limoges, Rodez... Depuis quatre ans, il est responsable de la bimbeloterie et des objets dans la salle des ventes d'Emmaüs, à Saint-Jean de Linières. "Je n'ai jamais été un grand manuel... J'ai toujours aimé les livres, les meubles, les objets. Mon stand regorge de choses décalées. Je passe de la simple tasse à café à la pendule XIX^e... Un univers passionnant qui véhicule des histoires" et quelques fêlures aussi, comme les hommes. Aujourd'hui, Henri partage une grande maison à La Possonnière, mise à disposition par Emmaüs et perçoit, comme ses compagnons, une allocation pour son travail. "Je suis autonome et responsable. Dans quatre ans, c'est la retraite. La vie en solitaire ne m'effraye pas. Dix-sept années sont passées... J'aimerais trouver un logement à Saint-Jean de Linières et continuer à venir donner un coup de main, ici." À défaut de famille, Henri avoue s'être "attaché" à cette vie en groupe, sous un toit unique et, dans son cas, totalement salubre.

Nathalie Maire



Corralie Pilard.

Aujourd'hui responsable de la bimbeloterie, dans la salle des ventes d'Emmaüs.

Douze logements supplémentaires au Sauloup début 2007

Depuis l'incendie qui a détruit trois chambres, en 2003, la communauté d'Emmaüs-Angers a une capacité d'accueil de 40 à 42 lits sur son site de Saint-Jean de Linières. Elle dispose aussi de deux logements à Angers et d'une maison à La Possonnière. "Le sinistre a permis d'accélérer notre projet de construction neuve", explique le responsable, Jean Rousseau. La nouvelle résidence sociale des compagnons comptera 12 logements de 30 m² chacun, dès 2007. Chose rare en France : tous seront modulables pour permettre l'accueil de couples avec un bébé. "Le logement reste un élément fondamental pour les compagnons qui souffrent de solitude à leur arrivée, explique le responsable. Notre communauté est un

lieu d'accueil et un lieu de vie. Certains y passent, d'autres y restent longtemps..." La communauté a toujours eu pour spécificité de ne pas fixer de limite dans le temps à l'hébergement. Aussi, les compagnons angevins ont-ils été associés à la conception du bâtiment, accessible aux personnes à mobilité réduite. Le chantier, confié au bailleur Angers-Habitat, prévoit la réfection de la chaufferie de la communauté, exclusivement alimentée au bois de récupération. Le projet de 1M sera financé à 80 % par les collectivités (Angers Loire Métropole, le Conseil général...), l'État, la fondation l'Abbé Pierre et des financeurs privés. Le Sauloup, à Saint-Jean de Linières. Renseignements au, 02 41 39 73 39.

Une journée portes ouvertes est organisée au nouvel hôtel de ville, le samedi 8 avril de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h.

Émile Contant de Trélazé, jeune communiste pendant la Seconde Guerre Mondiale, a été déporté au camp de Mauthausen.



BEAUCOUZÉ

Coralie Piliard.

Semaine de la mémoire de la déportation : d'anciens déportés témoignent le 2 avril

Soixante ans après la libération des camps, Beaucouzé et la Fondation pour la mémoire de la Déportation se souviendront. Du 1^{er} au 9 avril, une série d'événements émouvants permettra aux enfants, aux jeunes et aux adultes, de mieux cerner la réalité des camps de concentration où régnait la terreur nazie. Des anciens déportés livreront leurs témoignages lors d'une table-ronde, le dimanche 2 avril (à 15 h). La parole sera donnée à Émile Contant, jeune communiste de Trélazé, déporté au camp de Mauthausen ; Clément Quentin, "boîte aux lettres" pour la Résistance et cobaye à Dachau ; M. Chupin, artisan maçon, réfractaire du service du travail obligatoire (STO), déporté à Sachsenhausen ; M. Levêque, étudiant parisien qui,

pour avoir distribué des tracts et assuré des liaisons, a connu l'enfer de Buchenwald ; et Émile Picard, membre de la Résistance armée, déporté lui aussi, à Sachsenhausen. Pour évoquer la "solution finale" mise en place par Hitler et l'armée SS, M. Jacobzone animera une conférence-débat sur la Shoah "D'Angers à Auschwitz, le destin de 300 juifs de 1940 à 1944", le mardi 4 avril (à 20h30). Un film documentaire intitulé "Les camps de concentration nazis 1933-1945" sera projeté, le vendredi 7 avril (à 20 h 30) et précédé d'une lecture de poèmes par les comédiens de la Planche à Voix. Pour clôturer cette semaine, des lycéens raconteront leur voyage à Auschwitz, le samedi 8 avril (à 17 h).

Exposition visible à partir de 9 ans. Afin de sensibiliser un large public, une exposition intitulée "L'impossible oublié" sera visible tout au long de la semaine : salle Bazin pour les adultes et salle Leclerc pour les enfants (à partir de 9 ans). Les membres de l'association pour la Mémoire commenteront l'exposition. La semaine de la Mémoire sera lancée, le samedi 1^{er} avril, en présence du maire de Selb, ville allemande de Bavière, jumelle de Beaucouzé (10 h 30). La municipalité inaugurera l'esplanade de la Liberté et dévoilera la devise "Liberté-Égalité-Fraternité" sur le fronton de l'hôtel de ville.

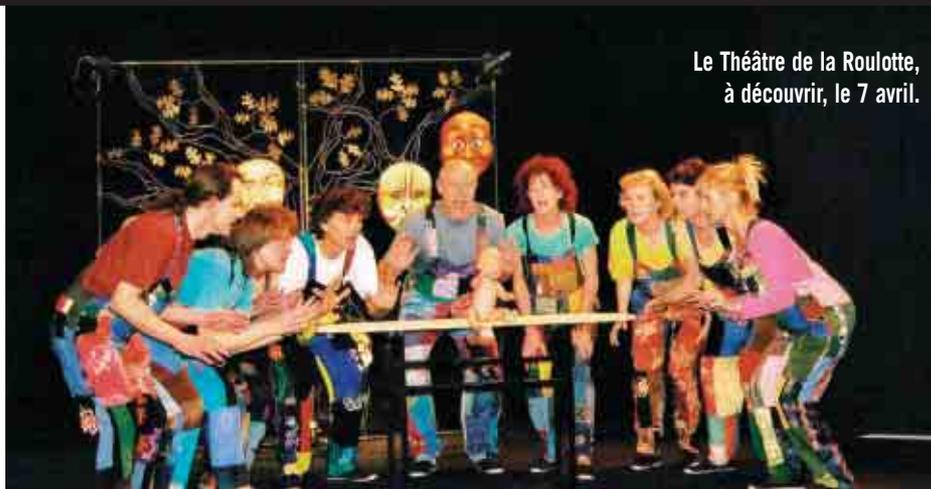
n Du 1^{er} au 9 avril, exposition "L'impossible oublié", à la MCL. Tous les jours (9 h à 12 h et de 14 h à 18 h). Animations gratuites.



l'info communes

FENEU

Le 26 mars, le château de Montriou met le "Printemps en scène". De 14 h à 18 h. 4,5€. Moins de 12 ans, gratuit.



Le Théâtre de la Roulotte, à découvrir, le 7 avril.

DR.

MONTREUIL-JUIGNÉ

La fantaisie se cultive

“L’humour, la fantaisie et la dérision” vont inspirer les programmeurs de la saison culturelle et les associations locales. Ce triple intitulé permet de décliner expositions, spectacles, récitals et festival, jusqu’à la soirée de clôture de décembre. Avec un, voire deux rendez-vous chaque mois, la saison culturelle montreuillaise s’annonce divertissante et pleine de surprises. Au programme :

- **Hommage aux femmes.** Après l’exposition consacrée à George Sand jusqu’au 6 mars salle Jacques-Prévert, Carine Achard, pianiste et chanteuse, donne un récital le 7 mars (18 h 30) au même endroit.
- **Autour des mots.** Pleurer comme une made-

leine, marcher sur des œufs, un rat de bibliothèque... D’où viennent ces expressions ? À découvrir avec deux expositions : “Les mots de la gourmandise” et “Les mots des animaux”, du 11 au 24 mars, centre Jacques-Prévert. Du lundi au jeudi de 16 h à 18 h, le samedi de 10 h à 12 h. Groupes sur rendez-vous

• **Le printemps des poètes.** Deux rendez-vous dans le cadre de cette manifestation nationale : “Raconte-moi Brassens et Barbara” le 7 avril à 20 h 30 salle Jacques-Brel, par les comédiens du Théâtre de la Roulotte ; suivi d’une matinée avec les conteurs des Bouquineurs, à 9 h à la Maison du parc.

■ Renseignements au, 02 41 31 10 75.

FENEU

Nouvelle fête en mai

Le 21 mai, Feneu organise une nouvelle fête dans le cadre naturel et aménagé du Port Albert. Basée sur le thème des “Rives et rivières”, cette journée permettra aux visiteurs de participer à des animations sportives (pêche, canoë-kayak...) et culturelles (expo photos, balades découverte...), ainsi qu’à une exposition-vente. Celle-ci proposera du matériel neuf ou d’occasion, en lien avec la rivière et ses activités (pêche, bateaux...). Les particuliers et professionnels désireux d’y participer peuvent se faire connaître en mairie au, 02 41 27 27 30.

LA MEMBROLLE-SUR-LONGUENÉE

Les jeunes interrogés

Une étude auprès des jeunes (11-17 ans) de La Membrolle, du Plessis-Macé, de La Meignanne et de Saint-Clément va être réalisée pour connaître leurs attentes et préoccupations, en matière de loisirs notamment.

CANTENAY-ÉPINARD

L’école publique en travaux jusqu’à septembre

Malgré les travaux d’extension engagés depuis la Toussaint, l’école des basses vallées angevines continue à fonctionner normalement. Au total, Angers Loire Métropole investit 9 Me, avec une participation de la commune pour cet établissement qui, dès septembre, sera équipé d’une salle polyvalente, d’un préau, d’une bibliothèque, d’une infirme-

rie et de bureaux aménagés dans l’ancien logement de fonction et d’un restaurant scolaire flambant neuf.

Celui-ci, de 150 m², accueillera les enfants de maternelle et de l’élémentaire, ainsi que les scolaires de l’école privée. Le tout en liaison directe avec l’école pour faciliter les déplacements des élèves.



Coralie Pliard.



Afin d'accompagner le réaménagement du quartier des Plaines, les lignes de bus 2 et 10 offrent de nouvelles dessertes aux usagers.

Jeannette Rumin-Thomé :
"J'ai passé toute ma vie à lutter contre les vents dominants."



Coralie Pilard.

AVRILLÉ

"J'avais huit ans en 1940..." : le livre d'une femme libre

Écrit pour "laisser une trace à ses petits-enfants, *J'avais huit ans en 1940* est le livre d'une femme battante, militante de toutes les causes justes, marquée par son enfance pendant la Seconde Guerre mondiale. Fille de gendarme, fille et petite-fille d'institutrices, arrière-petite-fille d'instituteur, la "gamine" se nourrit d'un climat qui lui permet de prendre, tôt, la conscience des événements. "Je me souviens du désordre de la guerre, de la privation de liberté, mais aussi des maillots de bain en laine, tricotés main..." Dans son ouvrage se mêlent des souvenirs drôles et des drôles de souvenirs : "Comme cette perquisition par les Allemands en 1942. D'un seul coup d'œil, mon père m'a fait comprendre de garder le silence. Il cachait des armes dans le grenier où je jouais..." Communiste dans le sang, ce père disparu en 1948 avait la tâche étrange de veiller sur des prisonniers, républicains, parqués par l'ennemi. "Il a dû subir la pire des humiliations. Je me demande s'il n'en est pas mort, s'interroge encore Jeannette, 74 ans aujourd'hui. Si l'histoire de Jeannette Rumin trouve son impulsion dans la grande



histoire, c'est bien la sienne que l'auteur raconte. Jeannette Rumin reconnaît avoir "peut-être trouvé la lumière, après l'ombre", grâce à cette publication. Car son livre rapporte bien d'autres combats, contre la maladie par exemple. "J'ai passé toute ma vie à lutter contre les vents dominants", avoue l'auteur, par ailleurs définitivement "pacifiste". À Nantes, dans les années 50, elle rédige des tracts pour la paix en Indochine. Plus tard, elle défile pour la paix en Algérie, contre l'arme nucléaire... "Ma famille m'a donné le goût de la liberté. Les femmes qui m'entouraient étaient d'avant-garde. C'étaient mes bonnes fées..." Jeannette Rumin s'est logiquement rangée du côté des féministes. C'est sûrement l'image de femme intègre que retiennent d'elle, aujourd'hui encore, la plupart de ses anciens élèves. Jeannette Rumin, devenue Mme Thomé, fut la "prof" enthousiaste de français de bien des générations. Elle poursuit activement sa retraite, chez elle, à Avrillé.

Nathalie Maire

n Disponible en librairie. Éditions "L'Harmattan".

AVRILLÉ

Les commerçants informés sur le tram

"Le tramway doit être un moyen de développement pour toutes les activités commerciales le long de la ligne." Raymond Perron, vice-président d'Angers Loire Métropole en charge des déplacements et Marc Laffineur, vice-président et maire d'Avrillé, l'ont récemment réaffirmé aux commerçants, artisans et représentants des professions libérales implantés sur le tracé de la première ligne de tramway à Avrillé.

Invités à découvrir le projet dans le détail, ils ont également pu interroger les représentants d'Angers Loire Métropole sur l'organisation des travaux. "Les accès piétons et professionnels seront maintenus en permanence", a assuré Jacques Landreau, directeur de la mission tramway. Les professionnels seront également associés aux réunions de chantier.



Olivier Calvez.

Une cinquantaine de professionnels présents.

Par ailleurs, une commission de règlement amiable sera mise en place avant le démarrage des travaux, afin d'évaluer et d'indemniser les éventuels préjudices commerciaux. À l'invitation d'Angers Loire Métropole, une délégation de représentants des commerçants et artisans se rendra prochainement dans une ville équipée d'un tramway. Une réponse concrète à des interrogations légitimes.

AVRILLÉ

5^e Printemps floral, le 23 avril, sur le thème des arbres en présence d'horticulteurs professionnels. Concours pour les enfants. Esplanade de l'hôtel de ville. De 10 h à 18 h.

TRÉLAZÉ

Un atelier de poterie ouvre aux Allumettes



Coralie Pilard.

“La première fois que j’ai eu envie de faire de la poterie c’était à l’Institut du Monde Arabe, à Paris. Je suis tombée en arrêt devant une poterie iranienne du XII^e siècle et c’était un véritable coup de cœur.” Cinq ans plus tard, Nathalie Juigner s’apprête à ouvrir son propre atelier, dans un local des Allumettes, rue Jean-Jaurès. Une création d’entreprise rendue possible après une formation en Bourgogne, des stages chez des potiers et une solide étude de marché, appuyée par la Boutique de gestion. “Sans fonds propres, c’est vraiment difficile de trouver des interlocuteurs prêts à suivre un projet, commente la jeune Trélazéenne. Mais grâce à des aides à la création d’entreprise, j’ai pu m’installer dans un atelier désaffecté, au cœur de cet ancien site ouvrier.”

Ce lieu lui permet de recevoir facilement des visiteurs. Quelques-uns sont déjà venus prendre

une leçon de poterie. “Je propose des cours individuels de tournage aux enfants comme aux adultes, explique-t-elle. Certains parviennent très vite à faire naître quelque chose entre leurs mains.”

L’atelier abrite également la boutique où Nathalie Juigner vend ses créations, objets utilitaires et de décoration. “Je suis surtout intéressée par les formes sobres avec des émaux d’inspiration chinoise, détaille-t-elle. Ma passion pour l’archéologie et l’histoire guide mon travail.” Des objets pour toutes les bourses, à partir de 5 €, “que je vendrai à condition d’être satisfaite de mon travail. Un potier abouti, c’est trente ans de métier !”

Corinne Beauvallet

n L’atelier de poterie est ouvert l’après-midi, du mardi au vendredi. Cours de tournage : 10 € de l’heure. Contact : 06 89 14 99 42.

TRÉLAZÉ

Au cybercentre, le multimédia accessible aux personnes handicapées

“J’ai toujours beaucoup utilisé l’ordinateur, notamment pour mon travail associatif. Aujourd’hui je fréquente le cybercentre de Trélazé pour découvrir le nouveau matériel et rencontrer des amis.” À l’aide d’une plage braille et d’un synthétiseur vocal, Micheline, aveugle de naissance, surfe sur le net. Un bureau plus loin, Laurent répond à son courriel. Infirmier moteur cérébral, il déplace le curseur sur l’écran grâce à un joystick placé sous son menton et relié à un bras articulé.

Tous deux, comme la dizaine d’autres personnes présentes ce jeudi-là, sont adhérents de la Fédération départementale des malades et handicapés (FDMH), qui réserve chaque semaine un cré-



Coralie Pilard.

neau au cybercentre de Trélazé. Chacun utilise l’ordinateur comme bon lui semble, guidé si besoin par les animateurs de la structure, Bertrand et Pierre. “Nous vérifions également la pertinence du matériel, expliquent-ils. Nous dis-

posons d’une palette d’outils et cherchons la solution la mieux adaptée à chacun.” S’il existe depuis cinq ans, ce cybercentre n’est équipé pour l’accueil de personnes handicapées que depuis un an, grâce à la collaboration entre Terre des sciences, la commune et les associations de personnes handicapées. Ce lieu ressource, le seul dans la région angevine à disposer d’un tel outil, est bien sûr ouvert aux personnes valides.

Corinne Beauvallet

n Contact : 18, rue Ludovic-Ménard, 02 41 69 25 76, du lundi au vendredi midi. cybercentre-trelaze@terre-des-sciences.org Ligne de bus 2, arrêt Ludovic-Ménard.



Concours d'écriture, organisé dans le cadre des Coups d'folies. Se renseigner à la médiathèque au, 02 41 93 35 30 (jusqu'au 13 mai).



Coralie Pilard.

La C^{ie} "Tout juste après" en répétition.

SAINT-BARTHÉLEMY D'ANJOU

La Fabrique de Jo Bithume tourne à plein régime

Depuis l'automne, "la Paperie chez Jo Bithume" compte une nouvelle corde à son arc. Labellisée "lieu de fabrique", elle a désormais pour mission d'accueillir, à demeure, entre huit et dix compagnies artistiques par an et de les accompagner dans leur création. "Nous le faisons déjà, précise Éric Aubry, directeur de la Fabrique-Chez Jo Bithume. Mais à présent nous nous disposons d'un budget supplémentaire dédié à la résidence." Une reconnaissance qui conforte la compagnie angevine dans une activité qu'elle connaît déjà sur le bout des doigts. Chez Jo Bithume, tout se fait et se défait dans la Fabrique, une place centrale dans le paysage

des arts de la rue. "La plupart des compagnies ont besoin de ce type d'espaces adaptés à leur univers scénographique, à la fois lieux de recherche et de répétition", poursuit le directeur. D'où la nécessité d'accéder à un budget plus conséquent, avec les soutiens des partenaires publics. Parmi les compagnies qui seront accueillies en 2006, certaines figureront à l'affiche des prochains Accroche-cœurs.

n Contact : Éric Aubry et Aurélia Besnier à "La Paperie-chez Jo Bithume".
Tél. 02 41 66 04 47.
www.compagniejobithume.com

LES PONTS-DE-CÉ

Les sportifs handicapés désormais représentés

Un Comité départemental

handisport fonctionne depuis six mois à la Maison départementale des sports, aux Ponts-de-Cé. Entretien avec son président, Emmanuel Poutrel, et son secrétaire, Guy Lepage.

Qui représente le Comité départemental handi-sport de Maine-et-Loire ?

Nous fédérons six clubs, soit un peu moins de 300 licenciés en tennis de table, basket, athlétisme, natation, escrime, judo...

Pourquoi avoir décidé la création de ce Comité ?

Aujourd'hui, pour gérer le mouvement sportif handisport, il est essentiel d'avoir une représentation officielle auprès des instances régionales et nationales. Le comité est aussi un outil pour mieux défendre les intérêts des sportifs handicapés. Enfin, en nous installant à la Maison départementale des sports, nous pouvons partager notre expérience avec d'autres associations sportives. Sans oublier un rôle de catalyseur : le comité va proposer l'organisation de manifestations, aider à la mise en place d'animations...

n Maison des sports, 49 rue des Perrins, 49130 Les Ponts-de-Cé. Courriel : e.poutrel@tiscali.fr; lepage.g@wanadoo.fr Les 27 et 28 mai, tournoi handi/valide organisé par La Vaillante tennis de table à Angers (salle Jean-Moulin).



Guy Lepage (à gauche) et Emmanuel Poutrel.

Corinne Beauvallet.



Les habitants désireux de se procurer un composteur individuel peuvent s'inscrire au, 02 41 22 32 30 (Maison de l'environnement).

MUSIQUE

Avec le Conservatoire, la "Musicale expérience" rassemble 300 jeunes musiciens

Depuis l'automne, les jeunes instrumentistes des écoles de musique de Beaucouzé-Montreuil-Juigné, Bouchemaine, Saint-Barthélemy, Trélazé, Les Ponts-de-Cé et Mûrs-Érigné travaillent sur un projet commun baptisé "La Musicale expérience". Inédit, celui-ci croise le fruit du travail de jeunes musiciens et celui de créateurs, mais aussi les musiques actuelle et contemporaine. Portée par le Conservatoire national de région, dans le cadre de son activité artistique, "La Musicale expérience" rassemble près de trois cents jeunes dans le cadre de deux ateliers dédiés à la création et aux musiques actuelles ; et trois ensembles d'orchestre (un ensemble à cordes, un ensemble à vents et percussions et un ensemble de clarinettes).

Sur le thème des "Hospitalité(s)", cette aventure aboutira à un spectacle, les 19 et 20 mai au théâtre Chanzy à Angers. Une première pour le Conservatoire national de région qui, pour l'occasion, s'est entouré de compositeurs, arran-



Thierry Bonnet - Ville d'Angers.

geurs, professeurs... Les deux concerts du mois de mai permettront de mieux mesurer le travail accompli puisque "La Musicale expérience" sera un spectacle complet. Les textes, les

lumières et les projections seront réalisés par des collégiens (de 5^e) de Félix-Landreau d'Angers, aidés de leurs professeurs de français, d'arts plastiques, de musique et de technologie.

HANDICAP

Un numéro vert avant l'ouverture d'un guichet unique départemental

La Maison départementale des personnes handicapées ouvrira ses portes avant l'été au 35, rue d'Orgemont, à Angers. Tous les services liés à la prise en charge du handicap seront rassemblés dans ce bâtiment de 645 m² en rez-de-chaussée avec parking, créé par le conseil général. Un numéro vert fonctionne déjà en

attendant l'ouverture de ce guichet unique : de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h, le 0 800 49 00 49 (appel gratuit) permet d'obtenir tout type d'informations. Il s'adresse aux personnes handicapées, aux familles, aux professionnels, aux associations, comme aux établissements et services.

L'agenda sorties

MUSIQUE

The Infadels. Punk funk. 10 et 12 . *Le mercredi 8 mars, à 20 h 45. Chabada.*

Jean-Louis Bergère. Chanson, nouvelle création. 7 à 13 . *Le mardi 10 mars, à 21 h. Centre Brassens.*

Thomas Fersen. Chanson française. 27 . *Le samedi 11 mars, à 20 h 30. Centre Carmet.*

Jean-Pierre Derouard. Quartet Jazz ambiance années 50, avec Jazz pour tous. 7 à 13 . *Le samedi 11 mars, à 21 h. Centre Brassens.*

Daria et Zetlasca. *Le samedi 11 mars, à 20 h 30. L'Atelier d'Écouflant.*

Cycle Tchaïkovski. Concerto pour piano n°1, Symphonie n°4. Vadim Rudenko, piano. ONPL. 10 à 25 . *Le 12 mars, à 17 h et le 14 mars, à 20 h 30. Centre de congrès.*

John Butler Trio. Folk. Australie. 23 et 25 . *Le mercredi 15 mars, à 20 h 45. Chabada.*



DR.

SPORT | BOUCHEMAINE

Les 16 et 17 avril, championnat de France de fond de canoë-kayak

C'est sur la Maine que se dérouleront les épreuves 2006 du championnat de France de fond de canoë-kayak. Les 16 et 17 avril, Bouchemaine accueillera environ 800 participants représentant 80 clubs venus de toute la France. Quelle que soit leur catégorie, les athlètes parcourront une distance de 5000 mètres et s'élanceront toutes les 30 minutes, en monoplace (le samedi) ou équipage (le dimanche). Compétitions de 9 h à 17 h.



Lo'Jo. "Bazar savant". 15 et 17 . *Les 16, 17 et 18 mars, à 20 h 45. Chabada.*

Gérard Morel et les garçons. Chanson et humour. Dès 12 ans. 9,30 à 17,60 . *Le vendredi 17 mars, à 20 h 30. THV.*

Graeme Allwright. Chanson. 10 à 19 . *Le vendredi 17 mars, à 21 h. Centre Brassens. Complet.*

Niobé. Chanson, spectacle "De l'humain dans nos affaires". 5 à 10 . *Le mardi 21 mars, à 20 h 30. Théâtre des Dames.*

Hocus Pocus. Hip-hop. 13 et 15 . *Le jeudi 23 mars, à 20 h 45. Chabada.*

Weatherking. Jazz. 6,50 à 11,50 . *Du 23 au 25 mars, à 20 h 30 et le 26 mars, à 17 h. Théâtre du Champ-de-Bataille.*

Mes souliers sont rouges. Concert debut. 13 et 15 . *Le vendredi 24 mars, à 20 h 30. Centre Carmet.*

Lab° et Yosh. Clôture des Transculturelles de l'Ensam. Dub. 13 et 15 . *Le vendredi 24 mars, à 20 h 45. Chabada.*

Noyau dur. Et deux groupes métal. *Le vendredi 24 mars, à 20 h 30. L'Atelier d'Écouflant.*

Élisa Vellia. Musique du monde (Grèce). 9,30 à 17,60 . *Le samedi 25 mars, à 20 h 30. THV.*

As de Trèfle. Chanson. 13 et 15 . *Le mercredi 29 mars, à 20 h 45. Chabada.*

Magali Léger, soprano et l'ensemble Rosasolis. Concert Anacréon. 10 à 20 . *Le mercredi 29 mars, à 20 h 30. Chapelle du Bon-Pasteur, Angers.*

Katerine. Chanson. 14 et 17 . *Le jeudi 30 mars, à 20 h 45. Chabada.*

Serge et Nivo Rahoerson Quartet. Jazz. 7 à 13 . *Le vendredi 31 mars, à 21 h. Centre Brassens.*

Contrastes. Au programme : Brahms, Berlioz, Dvorak... Renaud Capuçon, violon et Gautier Capuçon, violoncelle. ONPL. 10 à 25 . *Le 2 avril, à 17 h et le 4 avril, à 20 h 30. Centre de congrès.*

Saïan Supa Crew. Rap, chanson. 18 et 20 . *Le mardi 4 avril, à 20 h 45. Chabada.*

Benabar. Chanson française. 27 . *Le mercredi 5 avril, à 19 h 30. Amphitéa.*

Quatuor de guitares de Versailles. Classique. 5 à 15 . *Le vendredi 7 avril, à 20 h 30. Théâtre des Dames.*

Bruno Garreau. Banjo ténor. 6 et 9 . *Le samedi 8 avril, à 20 h 30. La Grange aux Dîmes.*

Chœur grégorien d'Angers, avec les Petits Chanteurs



À RETENIR

La reliure sera à l'honneur du 8^e salon du livre ancien et du vieux papier, les 1^{er} et 2 avril, à Mûrs-Érigné (centre Carmet, de 10 h à 19 h). 2 /entrée.

d'Anjou. Réservations au, 02 41 69 94 66. *Le dimanche 9 avril, à 16 h. Église saint-Pierre, Trélazé.*

Siècle 21. Maurice Ravel et Philippe Hersant, sous la direction de Juraj Valcuha. ONPL. 10 à 25 . 2 moins de 25 ans. *Le 19 avril, à 20 h 30. Centre de congrès.*

Art Mengo. Chanson. 14 à 22,80 . *Le vendredi 21 avril, à 20 h 30. THV.*

King's singers. Chanson "De Gesualdo aux Beatles..." Les Mardis Musicaux. 10 à 26 . *Le mardi 25 avril, à 20 h 30. Grand-Théâtre.*

Festival Hipopossession. Événements autour de la culture hip-hop. 3 concerts. 4 et 5 . *Du 30 avril au 2 mai, à 20 h 30. L'Atelier d'Écouflant.*

Ursus Minor. Jazz. Spectacle NTA. 7 à 18 . *Le mercredi 10 mai, à 20 h 30. Théâtre Chanzy.*

Vox Campus. 15^e anniversaire de l'ensemble choral et orchestre de l'université d'Angers. Mozart, Rossini... 7 et 10 . *Le 13 mai, à 20 h 30. Centre de congrès.*

Musique sacrée. "Petite messe solennelle", de Gioacchino Rossini. Sous la direction d'Aldo Ceccato, avec le chœur de l'ONPL. 10 à 25 . *Le dimanche 14 mai, à 17 h ; le mardi 16 mai, à 20 h 30. Centre de congrès.*

Star Academy. 40 . *Le samedi 20 mai, à 20 h. Amphitéa.*

THÉÂTRE

L'Objecteur. De Michel Vinaver. Création NTA. Mise en scène, Claude Yersin et Hélène Gay. 8 à 21 . *Du 9 au 24 mars, à 20 h 30. Les mercredis et jeudis, à 19 h 30. Relâche les 12, 13 et 20 mars.*

Venise sous la neige. Comédie, de Gilles Dyrek. Par la C^{ie} Les Arthurs. 11 et 14 . *Les 10 et 11 mars, à 21 h. Théâtre de la Comédie, rue Cordelle, à Angers. Les 31 mars, 1^{er} et 2 avril, à 20 h 30. Théâtre de l'Avant-Scène.*

Les Épis noirs. Humour. Par la C^{ie} Bienvenue au Paradis. Dès 12 ans. 9,30 à 17,60 . *Le samedi 11 mars, à 20 h 30. THV.*

L'Invité. Comédie, de David Pharo, par la C^{ie} Les Arthurs. 11 et 14 . *Le 18 mars, à 20 h 30. Théâtre Chanzy. Les 24 et 25 mars, à 21 h. Centre Brassens.*

Y'avait rien... c'est l'essentiel. Par la C^{ie} les Fagotins. 6 et 9 . *Le samedi 25 mars, à 20 h 30. La Grange aux Dîmes.*

I'm sorry...#3. Par le Théâtre à Cru. NTA. 9,30 à 17,60 . *Les 29 et 30 mars, à 19 h 30 ; le vendredi 31 mars, à 20 h 30. THV.*

Zigmund Follies. Philippe Genty. NTA. Locations à partir du 22 mars. 7 à 18 . *Du 3 au 8 avril, à 20 h 30 ; les 5 et 6 avril, à 19 h 30. Atelier Jean-Dasté.*

Rien ne va plus. Comédie, avec Pascal Brunner et Vannick Le Poulain. 10 à 19 . *Le jeudi 6 avril, à 21 h. Centre Brassens.*

Clinic le spectacle qui soigne... Comédie. 16 et 18 . ▶ *Le vendredi 7 avril, à 21 h. Centre Carmet.*

Le Canard à l'orange. Comédie, avec Gérard Rinaldi, Sabine Haudepin. Tournées Barret. 17 à 42 . *Le vendredi 7 avril, à 20 h. Grand-Théâtre.*

Les Tréteaux de l'Université. Festival de théâtre amateur. Rés. au, 02 41 96 23 96. *Du 10 au 20 avril, à 20 h 30. Centre culturel de l'Université (4, allée F.-*

Mitterrand) ; et les 13, 15 et 18 avril, campus de Belle-Beille.

Les Présidentes. De Werner Schwab. Mise en scène, Solange Oswald. NTA. 7 à 18 . *Du 11 au 15 avril, à 19 h et à 21 h. Atelier Jean-Dasté.*

Un drôle de silence. Par le Théâtre Icare. 9,30 à 17,60 . *Le jeudi 13 avril, à 20 h 30. THV.*



DR.

Léonce et Léna. De Georg Büchner. NTA. 8 à 21 . *Les 19 et 20 avril, à 19 h 30 ; le 21 avril, à 20 h 30. Grand-Théâtre.*

À ma personnalités. Mise en scène, Geneviève Pasquier. NTA. 8 à 21 . *Les 9 mai, à 20 h 30 ; les 10 et 11 mai, à 19 h 30. Atelier Jean-Dasté.*

Des rives, des océans. Printemps des poètes. D'après les textes d'Henri Michaux. Précédés de lectures, d'improvisations poétiques et musicales ; et des "Tartines poétiques" (dîner). 6,50 à 11,50 . *Du 9 au 12 mai, à 20 h 30 ; le 17 h. Théâtre du Champ-de-Bataille.*

FOIRE EXPOSITION | ANGERS

S'informer sur le tramway et les grands projets d'urbanisme

La Ville d'Angers et Angers Loire Métropole seront présents à la Foire exposition, organisée du 22 avril au 1^{er} mai au Parc Expo. À découvrir : les projets d'urbanisme d'Angers, la ligne 1 de tramway, des informations sur le tri et la prévention des déchets, l'Agenda 21... Angers-Habitat présentera également ses projets de logements concernant plusieurs communes de l'agglomération. À l'extérieur, les trottinettes électriques de la Cotra permettront aux visiteurs d'effectuer un circuit d'agilité. Tous les jours de 10 h à 19 h 30, nocturne jusqu'à 22 h les 22 et 28 avril ; dimanche 30 avril : 10 h à 19h. Tarif : 4 et 5 e.

L'agenda sorties

Les Arthurs. Nouvelle création. 11 et 14 . *Les 12 et 13 mai, à 20 h 30. Le Carré des Arts.*

OPÉRA

L'Enfant et les sortilèges. Fantaisie lyrique de Maurice Ravel. Version pour piano à quatre mains, flûtes et violoncelle. Angers Nantes Opéra. 10 à 25 . *Les 30 et 31 mars, à 20 h ; le dimanche 2 avril, à 14 h 30. Grand-Théâtre.*

SPECTACLES

Le Roi Soleil. Le spectacle musical de Kamel Ouali. 39 à 59 . *Du 9 au 12 mars, à 20 h 30. Amphitéa. Complet.*

Popeck. Humour. 30 . *Le vendredi 17 mars, à 20 h 30. Centre Carmet.*

10 ans de Ram Dam. Arts de la rue. 2 . *Le samedi 18 mars, à 21 h. Le Carré des Arts.*

Printemps. Théâtre chanté par le Théâtre-Nuit. Création THV. Dès 8 ans. 9,30 à 17,60 . *Du 6 au 8 avril, à 20 h 30. THV.*

DANSE

Vous savez... Solo hip-hop, de Mourad Marrakchi, avec la Cie Exprime. 7,60 à 10 . *Le samedi 11 mars, à 20 h 30. Le Carré des Arts.*

École ouverte. Spectacles, projections et rencontres. Les étudiants de la formation Essai du CNDC présentent leurs recherches. *Du 30 mars au 1^{er} avril, à 20 h 30. Studios*



EXPOSITION | VILLEVÊQUE

Michel Hénocq dévoile les étapes de ses créations

L'artiste angevin Michel Hénocq lève le voile sur les étapes de la création, dans une exposition très pédagogique, à la galerie 377 de Villevêque. Rencontres avec l'artiste les samedis et dimanches pendant la durée de l'exposition. Jusqu'au 26 mars à la galerie 377 de Villevêque (place Hamard, centre bourg) le week-end de 14 h 30 à 18 h 30. Puis du 1^{er} au 23 avril, la galerie 377 accueillera les œuvres de Dominique Chrétien. Pour visiter les expositions en semaine, les écoles peuvent prendre contact avec le service culturel de Villevêque au, 02 41 69 35 72.

des Abattoirs (bd du Doyenné, à Angers).

Drop hit ! Hip-hop. Par le CNDC. Locations à partir du 29 mars. 8 à 21 . *Les 12 et 13 avril, à 19 h 30 ; le 14 avril, à 20 h 30. Grand-Théâtre.*

Rêve autrement. Par la Cie Pasapas. Pour la paix au Proche-Orient. 5 à 10 . *Le vendredi 21 avril, à 20 h 30. Théâtre des Dames.*

Music. Chorégraphie de Déborah Day, par les étudiants de la formation Essai et le CNDC. Locations à

partir du 29 avril. 8 à 21 . *Le 11 mai, à 19 h 30 ; les 12 et 13 mai, à 20 h 30. Grand-Théâtre.*

JEUNE PUBLIC

Rémi. Comptines d'hier en chansons. Dès 2 ans. 7,20 . *Le mardi 7 mars, à 18 h 30. THV.*

Le Petit Cirque des poètes. Jonglerie fantaisiste, par la Cie du Théâtre du Tiroir. Dès 6 ans. 6,50 . Gratuit/accompagnateur adulte. *Le samedi 11 mars, à 16 h. Théâtre des Dames, Les Ponts-de-Cé.*

Plus noir que l'encre. Spectacle conté et dessiné, par la Cie Archipel Indigo. Dès 5 ans. 3,5 et 6,5 . *Le 15 mars, à 16 h ; le 17 mars, à 20 h 30 et le 18 mars, à 16 h et 20 h 30. Théâtre du Champ-de-Bataille.*

Gérard Delahaye. Chansons. À partir de 7 ans. 7,20 . *Le mardi 21 mars, à 18 h 30. THV, Saint-Barthélemy.*

Dis... tu laisses la lumière dans le couloir. Chorégraphie musicale et lumineuse. Par les Cie Hanoumat et le Pied d'Oscar. Dès 5 ans. 6,50 . Gratuit/accompagnateur adulte. *Le mardi 25 avril, à 16 h. Théâtre des Dames, Les Ponts-de-Cé.*

À table. Spectacle, sur le thème de l'alimentation. Pour les 2-7 ans. 3 . *Le mercredi 12 avril, à 10 h 30. Centre Jean-Vilar.*

"Comment ça marche". Ateliers animés par les Petits Débrouillards puis spectacle à l'Orangerie. Renseignements au, 02 41 93 38 38. *Chaque mercredi après-midi et vacances scolaires. Musée de la Communication de Pignerolle, à Saint-Barthélemy.*

VISITES

Le bestiaire dans la ville. Les bêtes à travers les sculptures de la ville. 5,5 et 7 (réservations au 02 41 23 50 00). *Le samedi 11 mars, à 15 h. À l'office de tourisme, Angers.*

Le printemps en scène. Collection de bulbes, art floral,

À TENTER...

Le samedi 22 avril, matinée d'animations gratuites au parc Anjou Aventure à Écouflant, à l'entrée des Sablières. Tir à l'arc, canoë, accrobranches. Dès 4 ans. De 9 h à 13 h. Renseignements au 02 41 96 89 68.

ateliers pour les enfants, concours d'épouvantails dans les salons du château et dans le parc. 4,5 /adulte. Gratuit/moins de 12 ans.

Le dimanche 26 mars, de 14 h à 18 h. Château de Montriou, à Feneu (route de Sceaux-d'Anjou).

SPORT

Gymnastique. Finales interrégionales par équipe, qualificatives pour le championnat de France. *Du 15 au 17 avril.*

Athlétis. Les Ponts-de-Cé.

Tennis de table. Championnat de France benjamins et cadets.

Du 21 au 23 avril. Athlétis. Les Ponts-de-Cé.

Badminton. Championnat national de l'ASPC (nationale 1) contre Issy-les-Moulineaux, Bordeaux-Chartrons et Guichen. *Les 29 et 30 avril. Athlétis. Les Ponts-de-Cé.*

SALON

4^e Salon de l'enluminure et du manuscrit. Organisé par l'Institut supérieur européen de l'enluminure d'Angers. Entrée libre. *Les 25 et 26 mars. Salle Athlétis, Les Ponts-de-Cé.*

Voyage au cœur des cultures. Dégustations culinaires, danses et coutumes locales de l'Asie, l'Afrique, l'Amérique du Sud et les Dom-Tom. *Le samedi 1^{er} avril, de 10 h à 19 h, aux salons Cumonsky, à Angers.*

BROCANTE

Brocante.

Le dimanche 2 avril, toute la

journée, à Feneu. *Renseignements au, 06 82 96 74 88.*

CONFÉRENCES

Pleins feux sur les balcons, des maisons d'Angers. Animée par Claude Boissenot. 5,5 et 7 (réservations 02 41 23 50 00).

Le vendredi 17 mars, à 18 h. Office de tourisme, Angers.

Italie des artistes.

Connaissance du monde. 4,50 à 8. Gratuit/moins de 12 ans. Réservations au, 02 41 47 47 38.

Le 21 mars, à 14 h 30, 17 h 30 et 20 h 30, centre de congrès ; le 22 mars, à 14 h 30 et 18 h 30 au Théâtre Chanzy et le 23 mars, à 14 h 30 et 20 h 30, au THV.

Tanzanie-Kenya. Connaissance du monde. 4,50 à 8. Gratuit/moins de 12 ans. Réservations au, 02 41 47 47 38.

Le 18 avril, à 14 h 30, 17 h 30 et 20 h 30, centre de congrès ; le 19 avril, à 14 h 30 et 18 h 30 au Théâtre Chanzy et le 20 avril, à 14 h 30 et 20 h 30, au THV.

EXPOSITIONS

Expo Flo. Mise en scène du végétal sur le thème "Du vert à travers le monde". Gratuit

Du 17 au 19 mars, à l'Institut national d'horticulture, 2, rue Le Nôtre, à Angers.

"Les mots de la gourmandise" et "Les mots d'animaux". Exposition autour des mots. *Du 11 au 24 mars. Centre Jacques-Prévert, à Montreuil-Juigné.*

Salon Arts et Loire.

Rétrospectives des peintures et sculptures de Joël Baudouin. Gratuit. *Du 18 au 27 mars de 14 h à 19 h. À l'abbaye, Bouchemaine.*

Atila. Figuration cosmique et solaire. *Jusqu'au 16 avril, du mardi au samedi, de 12 h à 19 h et les dimanches, de 14 h à 18 h. Entrée libre. Hall du Grand-Théâtre.*

Hans Hartung, rétrospective. Peinture. Du mardi au dimanche, de 12 h à 18 h. *Jusqu'au 28 mai. Les 7 avril et 5 mai, tarif réduit de 18 h à 20 h. Musée des Beaux-Arts, à Angers.*

Infos pratiques

Le Grand-Théâtre Angers, place du Ralliement. 02 41 24 16 40/02 41 24 16 41. **Orchestre national des Pays de la Loire** ONPL/Angers Opéra 26, avenue Montaigne à Angers. 02 41 24 11 20.

Nouveau Théâtre d'Angers (NTA) place Imbach au, 02 41 88 99 22. À 20 h 30, sauf mercredi et jeudi à 19 h 30. Spectacles au Grand-Théâtre, à l'atelier Jean-Dasté, 56, bd du Doyenné à Angers, au centre Jean-Vilar ou au théâtre Chanzy. **Théâtre du Champ-de-Bataille** rue du Champ-de-Bataille à Angers. Spectacles à 20 h 30, dimanche à 17 h. 02 41 72 00 94.

Le Chabada 56, bd du Doyenné à Angers. Infos concerts au, 02 41 96 13 48. Concerts à 20 h 45. Ouverture des portes à 20 h 15. Réservations Fnac

(02 41 24 33 33). **Jazz pour tous** Maison de quartier Saint-Serge, place Ney, à Angers. Réservations, Fnac, Carrefour et Géant-Casino.

www.jazzpourtous.com **Amphitea** Parc-Expo, à Angers (route de Paris). 4 000 places. **Centre Jean-Vilar** Angers, La Roseraie. 02 41 68 92 50. **Centre Carmet**, 37, route de Nantes à Mûrs-Erigné. Ouvert tous les jours de 15 h à 19 h, sauf week-end. Tél. 02 41 57 81 85. Locations sur place ou Fnac (02 41 24 33 33).

Théâtre de l'Hôtel-de-Ville (THV), à Saint-Barthélemy-d'Anjou, place Jean-XXIII. Locations au, 02 41 96 14 90.

Théâtre de l'Avant-Scène à Trélazé, 32, chemin de la Maraichère. 135 places. Réservations au, 02 41 33 74 66. **Centre Brassens** à Avrillé, allée Georges-Brassens. Tél. 02 41 31 11 30. **Théâtre Chanzy** 30, avenue de Chanzy, à Angers. 02 41 88 89 29. **Le théâtre des Dames**

Ponts-de-Cé 4, rue des Dames. Réservations au centre Vincent-Malandrin, rue Jean-Macé (transfert pour travaux). Tél. 02 41 79 75 94. **Le Carré des Arts** à Pellouailles-les-Vignes 1, rue de la Vieille-Poste. 02 41 27 18 98.

Maison de l'Environnement Angers avenue du Lac de Maine. 02 41 22 32 30. Ouvert du lundi au vendredi (9h/12h-13h30-17h30), les week-ends, et jours fériés (14h-18h).

ABONNEZ-VOUS !

Vous avez quitté la région angevine et vous voulez vous tenir informé de l'actualité de la métropole ? Vous pouvez continuer à recevoir le journal **METROPOLE** à votre domicile, en souscrivant un abonnement d'un an au tarif de 5 e.

Renvoyez ce coupon complété, accompagné d'un chèque* de 5 e à : Angers Loire Métropole, direction de la communication, 83, rue du Mail, BP 80529, 49 105 Angers cedex 02.

NOM.....

PRÉNOM.....

ADRESSE :

TARIF ANNUEL DE L'ABONNEMENT : 5 €

* RÈGLEMENT UNIQUEMENT PAR CHÈQUE, LIBELLÉ À L'ORDRE DU TRÉSOR PUBLIC.

→ DÉPLACEMENTS

l'effet tram,

c'est un cœur d'agglomération
plus accessible

4 parkings relais



www.angersloiremetropole.fr/tramway

Arc-en-Ciel,
un tramway
qui nous rassemble



angers Loire métropole

rayonnement **entreprenante** naturelle solidaire